

DES LOGEMENTS ET DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES POUR LES POMPIERS

Lire en page 2

LE JEUNE
N° 5025 - MARDI 25 NOVEMBRE 2014
INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

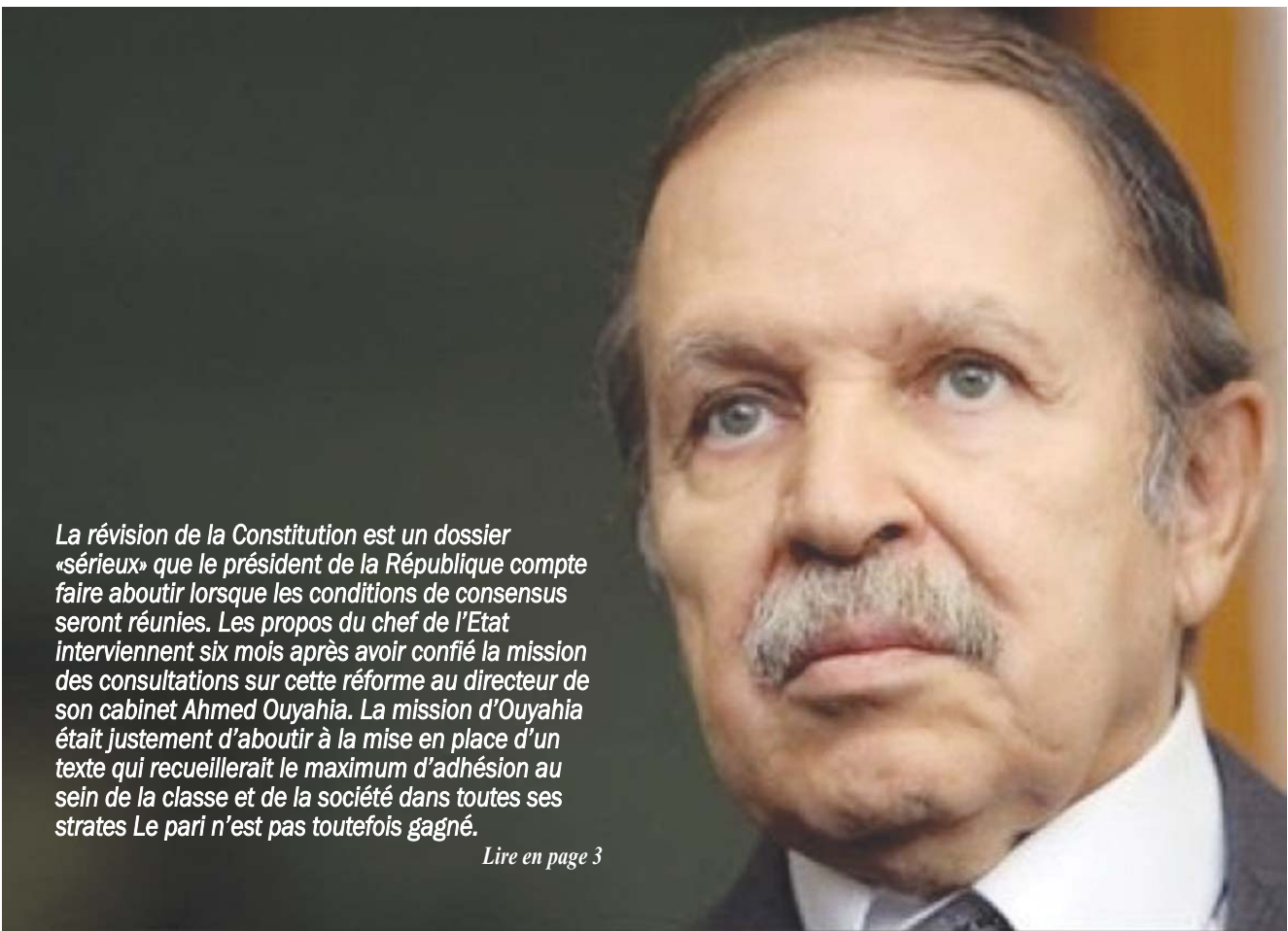


**ILS ONT DÉSIGNÉ UN COORDINATEUR À LEUR ASSOCIATION
LES ANCIENS CONDAMNÉS À MORT DÉCLARENT LA GUERRE À BOUDINA**

Lire en page 24

Bouteflika affirme que la révision aboutira avec le consensus

LA CONSTITUTION C'EST DU «SÉRIEUX»



DR

La révision de la Constitution est un dossier «sérieux» que le président de la République compte faire aboutir lorsque les conditions de consensus seront réunies. Les propos du chef de l'Etat interviennent six mois après avoir confié la mission des consultations sur cette réforme au directeur de son cabinet Ahmed Ouyahia. La mission d'Ouyahia était justement d'aboutir à la mise en place d'un texte qui recueillerait le maximum d'adhésion au sein de la classe et de la société dans toutes ses strates. Le pari n'est pas toutefois gagné.

Lire en page 3



PROCÈS EN DIFFAMATION OPPOSANT SAÏD SADI À SMAÏL MIRA

Le procureur requiert la confirmation

Lire en page 2



LE MINISTRE PALESTINIEN DES WAKFS À ALGER

«Frères algériens, soyez nombreux à vous rendre à Al Aqsa !»

Lire en page 3



GEORGES LEEKENS (SÉLECTIONNEUR BELGE DE LA TUNISIE) :

«L'Algérie et le Sénégal sont les favoris de la CAN 2015»

Lire sup sports



PROCÈS EN DIFFAMATION OPPOSANT SAÏD SADI À SMAÏL MIRA

Le procureur requiert la confirmation

LE PROCUREUR général près la cour d'Alger a requis avant-hier la confirmation du premier jugement prononcé par le président du tribunal correctionnel d'Hussein Dey dans le procès en diffamation opposant l'ancien président du parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, à Smaïl Mira. Le mis en cause, Smaïl Mira, a été, rappelons-le condamné à une amende de 200 000 dinars de dommages et intérêts. Ce dernier est poursuivi en diffamation pour avoir déclaré en avril dernier, à certains quotidiens nationaux et à une chaîne de télévision, que le défunt père de Saïd Sadi, Amar Oumeziane, était un harki condamné à mort par l'ALN en 1959. Dans la plainte déposée contre le quotidien national Mon Journal, la famille Sadi affirme que la mémoire de feu Sadi Amar Oumeziane, décédé il y a vingt longues années, a été souillée par les propos calomnieux de Smaïl Mira, tels que rapportés par la presse nationale et Internet. La famille Sadi estime que ces déclarations, dépourvues de tout fondement, sont d'une gravité telle qu'elle a dû porter plainte devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey, afin que les auteurs de cette «honteuse campagne de dénigrement» répondent de leurs actes devant la justice. L'ancien patron du RCD a également déclaré que l'image de son défunt père a été salie suite à ces déclarations calomnieuses. Il convient de signaler que le procès s'est déroulé en l'absence du premier responsable du quotidien Mon Journal en l'occurrence Hicham Abboud.

L'affaire est mise en examen pour la semaine prochaine par le président de la 8e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, M. Tayeb Hellali.

R. H.

Un réseau national de vol et trafic de voitures tombe.

LA POLICE judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger, section de lutte contre le vol de voitures, a appréhendé et présenté au procureur de la République qui les a placés sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach, une bande de 3 malfaiteurs spécialisés dans le vol et le trafic de véhicules. Le champ d'action de cette bande s'étendait aux wilayas d'Alger, Oran, Skikda, Touggourt et Msila 22 victimes entre personnes morales et physiques, dont des entreprises étrangères activant dans le secteur des hydrocarbures, ont été recensées par les enquêteurs qui ont pu récupérer, 20 fausses cartes grises, des plaques d'immatriculation et 5 véhicules de tourisme et 3 mini-bus.

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA JEUNESSE La prise en charge des préoccupations des jeunes, souci majeur des autorités

Une conférence nationale économique et sociale de la jeunesse a été tenue hier à Alger en présence des hauts responsables du gouvernement ainsi que des experts économiques afin de suggérer des idées et des concepts en vue de l'élaboration d'une stratégie d'intégration socioéconomique des jeunes.

Cette conférence vise en premier lieu à l'évaluation des efforts consentis par les différents secteurs impliqués dans la prise en charge de la jeunesse, notamment dans leur insertion professionnelle, selon les organisateurs. Les travaux de cet événement s'étaleront sur deux jours pour l'enrichissement de la réflexion et l'approfondissement des débats en vue d'explorer, plus dans le détail, les problématiques inhérentes à la jeunesse et de définir ainsi les pistes susceptibles de favoriser son intégration socioéconomique. Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a indiqué lors de son allocution d'ouverture que les organisations patronales et le mouvement associatif de jeunesse œuvrent dans le domaine de l'intégration socioéconomique des jeunes, ajoutant que l'Algérie a consenti de gigantesques efforts en matière de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Par ailleurs, Khomri a insisté sur la nécessité d'associer les jeunes au processus du développement économique à travers, notamment, la promotion des projets d'investissements initiés par cette frange de la population. Il a réitéré en outre sa conviction profonde en la nécessité du travail



concerté et commun avec d'autres secteurs et toutes les autres institutions et organismes pour trouver les meilleurs voies et moyens de la prise en charge des préoccupations des jeunes. Khomri a réitéré la nécessité, pour l'Algérie, de préparer l'après-pétrole tout en combinant trois facteurs qui sont le développement humain, l'économie de marché et l'Etat social. Pour sa part, la ministre de l'Education nationale, Mme Benghebrat, a tenu à indiquer que son département œuvre à une bonne prise en charge des élèves en leur assurant un bon enseignement pour les préparer à un avenir meilleur. De plus, l'oratrice a mis en relief la nécessité d'or-

ganiser des compétitions sportives dans les établissements scolaires afin de créer dans les esprits des élèves le sens de la compétition et du respect : «Il faut que l'école algérienne consacre en l'élève les principes d'égalité et l'amour du pays et surtout, leur apprenne comment participer à prendre des décisions efficaces dans leur vie» a-t-elle martelé. De même, Mme Benghebrat a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'éducation environnementale. Le secrétaire général de l'UGTA, Sidi Saïd a indiqué de son côté que les jeunes sont les piliers d'une Algérie forte et sereine, et qu'il faut trouver des solutions concrètes à leurs revendications légitimes : «Il faut lever tous les obstacles que rencontrent nos jeunes afin d'accéder au monde du travail» a-t-il dit. «Le problème du chômage continue à démoraliser nos jeunes, il faut donc d'autres mécanismes pour créer des postes de travail à cette frange sensible de la société», a-t-il martelé. Nourredine Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel a indiqué que son département a mis en place un partenariat avec l'ANSEJ et L'ANGEM dont le but est de promouvoir les micros crédit au profit des jeunes stagiaires. De plus, Bedoui a fait savoir que son département œuvre pour la nomenclature des spécialités selon les besoins du marché : «notre département s'intéresse aussi à l'amélioration du cadre de vie des jeunes dans les établissements de formation, et surtout la création d'espaces de lecture et de loisirs pour améliorer la qualité de la formation professionnelle et d'assurer ainsi la mise à jour continuelle des connaissances des stagiaires.

Fatiha Ouidir

LE COLONEL LEHBIRI A PROCÉDÉ À PLUSIEURS INAUGURATIONS À CONSTANTINE Des logements et des augmentations de salaires pour les pompiers

LA VISITE hier à Constantine du directeur général de la Protection civile (DGPC) n'était guère une sinécure. Le colonel Mustapha Lehbiri a, lors d'un parcours marathonien qui l'a mené aux quatre coins de la wilaya, procédé au renforcement de son secteur dans la capitale de l'Est. Au centre d'une protesta au sein de son corps où quelques jours plus tôt on réclamait, à partir de la capitale, son départ, l'homme avait plutôt l'air serein, se contentant de poursuivre sa mission de réformer ce corps paramilitaire en rappelant son leitmotiv : «Une unité par daïra», et laissant à l'un de ses adjoints le soin d'affronter la ligne de front. Ainsi, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le commandant Farouk Achour, a rappelé dans un point de presse animé en marge de cette visite la position de principe de la DGPC de ne dialoguer qu'avec les organisations syndicales agréées, ayant une représentativité conforme aux textes régissant leur activité». L'accompagnateur du DGPC a précisé que le «Snapap n'a pu réunir les conditions édictées par la réglementation» et, de ce fait, a-t-il ajouté, «le Snapap ne peut se prévaloir du droit de défendre les intérêts des travailleurs de la Protection civile qui sont protégés par les dispositions statutaires et les lois de la République». L'amélioration de conditions socioprofessionnelles des agents de la Protection civile a été évoquée par le commandant Achour qui a précisé, par ailleurs, que «la récente augmenta-

tion des salaires dont a bénéficié ce corps entrera en vigueur dès le mois prochain». Une tentative de tuer dans l'œuf la protesta.

Concernant la visite de travail du colonel Lehbiri, en plus de l'inauguration d'unités secondaires, l'hôte de la ville des Ponts a procédé à l'inspection d'autres en sus du lancement d'un chantier pour la réalisation d'une unité principale à la ville nouvelle, de logements ou encore d'infrastructures sportives adjacentes. L'inauguration d'un poste avancé à la sortie ouest de la ville, au niveau du point dit Polygone, a constitué le premier point de la virée constantinoise du chef des pompiers. Cette unité, qualifiée de stratégique pour la prise en charge des secours au niveau de la région où sont concentrées pas moins de six importantes cités a été en plus de groupes d'intervention rapide, dotée d'un centre cynotechnique pour la prise en charge des cas de recherche sous les décombres nécessitant l'intervention de chiens renifleurs. Six équipes cynophiles sont déjà à pied d'œuvre.

Le premier pompier du pays a, par ailleurs, inspecté l'unité secondaire de la localité de Hamma-Bouziane où les travaux ont été finalisés et n'attendent que le raccordement au gaz et à l'électricité. Les habitants de la troisième commune de la capitale de l'Est avaient auparavant recours aux secours des agents des communes voisines de Didouche-Mourad et Ibn-Ziad. La localité de Aïn Abid n'est pas en reste. Une autre unité secondaire, baptisée au nom du chahid Chouaf Tarek, a été inaugurée

au niveau de la localité. Les habitants de la commune la plus lointaine -au sud-est- du chef-lieu de wilaya n'auront désormais plus recours aux services des agents d'El-Khroub. A l'autre bout de la capitale de l'Est, le premier soldat du feu a, dans le sillage de sa virée, procédé à l'inspection de l'unité principale Benatallah-Mohamed-Cherif, sise à la ville nouvelle Ali-Mendjeli. Le premier lot de ce projet a d'ores et déjà été réalisé et comprend une salle de sport et un terrain mateco dont les travaux d'aménagement ont été finalisés. Le second est constitué de 20 logements, d'un cœlibatorium et d'une tour de manœuvres.

La Protection civile s'est dotée au cours de cette année de pas moins de 23 véhicules de diverses catégories et de deux engins de traction, avons-appris par ailleurs. Ces véhicules visent à renforcer le parc roulant mis à la disposition des diverses unités réparties à travers la wilaya. Selon le chargé de la communication de ce corps, une centaine d'agents poursuivent actuellement leur formation et devront intégrer leurs unités à partir du mois de février prochain, ce qui portera, nous précise-t-on encore, l'effectif de ce noble corps à 1 154 agents répartis à travers les 11 unités éparpillées sur les six daïras de Constantine. Un redéploiement qui viendra à point nommé renforcer la présence de ce corps à travers Constantine qui s'apprête à accueillir, à partir du mois d'avril, la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe».

Amine B.

BOUTEFLIKA AFFIRME QUE LA RÉVISION ABOUTIRA
AVEC LE CONSENSUS

LA CONSTITUTION, C'EST DU «SÉRIEUX»

La révision de la Constitution est un dossier «sérieux» que le Président de la République compte faire aboutir lorsque les conditions de consensus seront réunies.

«L'Algérie va procéder à la révision de sa Constitution. Elle s'y prépare sérieusement en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet en vue d'associer toutes les catégories sociales», a souligné, hier, le chef de l'Etat dans un message aux participants à la conférence scientifique africaine sur «l'évolution du droit constitutionnel en Afrique», lu en son nom par M. Mohamed Ali Bougazi, conseiller à la présidence de la République.

La déclaration du chef de l'Etat intervient six mois après avoir confié la mission des consultations sur cette réforme au directeur de son cabinet Ahmed Ouyahia. Pour Bouteflika, la révision de la loi fondamentale a pour objectif de «faciliter le processus d'ouverture de la société algérienne» mais tout «en œuvrant à la préservation de sa stabilité et en lui épargnant les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par



de profondes mutations». Le chef de l'Etat fait allusion aux «révolutions» survenues dans le monde arabe depuis le début de 2011 dont certaines ont conduit au chaos et à l'exacerbation des tensions marquées surtout par l'émergence du terrorisme. «Pour ce faire, nous veillons particulièrement à ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation. Notre pays, qui a subi les affres du terrorisme, refuse de s'aventurer dans pareille entreprise qui, souvent, engendre des drames et que notre société rejette d'emblée», a estimé le président Bouteflika.

Toutefois, cette réforme est assujettie à un consensus national auquel aspire le locataire d'El Mouradia.

La mission d'Ouyahia était justement d'aboutir à la mise en place d'un texte qui brasserait le maximum d'adhésion au sein de la classe et de la société dans toutes ses strates. La révision de la Constitution, confiée il y a six mois à Ahmed Ouyahia appuyé par un grand battage du canevas officiel, semblait avoir été mise sous le boisseau depuis la clôture des consultations, suscitant, au demeurant, des interrogations de la classe politique et des observateurs

quant au sérieux de la démarche promise pour la fin de l'année, lors du Conseil des ministres tenu au lendemain de la présidentielle d'avril.

Dans le cadre de ces consultations, Ouyahia avait eu 114 rencontres avec «des partenaires politiques et sociaux» dont des personnalités politiques et des juristes, en plus d'une trentaine de contributions écrites.

Il était question que l'ancien chef de gouvernement rende publique une synthèse à la fin du mois d'août dernier qui renseignerait sur l'orientation prise par cette démarche et donnerait des indications sur les fonds. On sait qu'une douzaine de partis de l'opposition et des personnalités nationales influentes, à l'image de Mouloud Hamrouche, Ahmed El Taleb Ibrahim et Sid-Ahmed Ghozali, avaient décliné l'invitation de la présidence de la République à participer à cette révision.

Les réfractaires estimaient que cette mission nécessitait d'abord une transition politique qui baliserait le terrain à une réforme institutionnelle, une voix à laquelle la présidence et les partis de l'alliance majoritaire ont répondu par un niet. Selon eux, la transition qui ferait du départ du président un préalable à la réforme de la loi fondamentale était mal à propos et accentuerait la crise.

K. M.



LE MINISTRE PALESTINIEN DES WAKFS À ALGER :
«Frères algériens, soyez nombreux à vous rendre à Al Aqsa !»

LE MINISTRE palestinien des Affaires religieuses et des Wakfs, Dr Mohamed Sedki Habbeche, appelle les algériens à se rendre massivement dans la ville sainte d'Al Qods, «lieu le plus sacré des musulmans après la Mecque et Médine».

«Depuis Alger, terre des moudjahidines et de la révolution où je suis l'hôte de mon frère et homologue algérien, Dr Mohamed Aïssa, je lance un appel solennel à mes frères du pays de Novembre 1954 : soyez nombreux à vous rendre à Al Aqsa, le troisième Lieu saint de l'Islam. Votre passage chez nous signifiera que les arabes et les musulmans n'ont nullement l'intention de laisser Al Aqsa aux mains de l'ennemi sioniste» a indiqué le ministre, hier à Dar El Imam, à l'issue d'une cérémonie de remise de chèques de 5 milliards de centimes, don des mosquées d'Alger au gouvernement palestinien.

Cette enveloppe couvrira une partie de la réhabilitation des mosquées de Gaza, détruites par la sauvagerie sioniste lors de l'agression, en été dernier, de cette partie de la Palestine. Le chèque a été remis par le ministre algérien des Wakfs en présence de la présidente du Croissant rouge algérien, Saïda Benhabylès et d'une centaine d'imams de la capitale. Le ministre palestinien n'a pas manqué de remercier les algériens pour leur soutien indéfectible à la cause palestinienne, «une cause qui devrait interpeller non seulement les mourabitoun (ndlr : les résistants palestiniens de la ville sainte d'Al Qods) mais l'ensemble de la Oumma islamique».

Le ministre palestinien n'est pas à sa première visite en Algérie. En janvier 2012, le membre de l'Autorité palestinienne, après s'être débarqué à Alger, avait fait une escale à Constantine où il a été l'hôte de plusieurs institutions telles l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, la Grande mosquée de la ville des ponts, l'institut Abdelhamid Ibn Badis et le palais Hadj Ahmed Bey. «Pour nous, l'Algérie est un exemple de résistance au colonialisme, dont nous nous inspirons pour la libération de la Palestine», avait-il déclaré. Sur les lieux mêmes, le ministre avait encore abordé la question palestinienne dans un point de presse. «La création de l'organisation nationale pour la libération de la Palestine a mis politiquement fin à la division entre les partis palestiniens», avait indiqué encore le ministre, par ailleurs un érudit musulman et écrivain prolifique.

D. Z.

LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION RELANÇÉ

Bouteflika veut-il donner une seconde chance aux boycotteurs ?

APRÈS des mois de silence, le président Abdelaziz Bouteflika vient de relancer le projet de révision de la Constitution, la réforme politique la plus attendue. La mouture finale sera établie sur la base des résultats des larges consultations organisées avec la classe politique, les personnalités nationales et les organisations de la société civile le mois de juin dernier, a indiqué le président Bouteflika.

Une fois achevé, le texte sera présenté au Parlement (APN et Conseil de la nation) pour ratification puis soumis à référendum, au plus tard 50 jours après son adoption.

Mais en cas de non-modification des équilibres fondamentaux des pouvoirs, le président Bouteflika peut promulguer la Loi fondamentale sans consulter le peuple. Aucune date n'a été avancée pour son passage devant les parlementaires. Des sources dignes de foi évoquent le début de l'année 2015. Il s'agit de la deuxième révision de la Constitution depuis les années 2000.

Parmi les réformes proposées : la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux. La révision de la Constitution ne mentionne pas de poste de vice-président de la République. Les partis siégeant au sein de la Coordination nationale pour les libertés démocratiques

(CNLTD) ont refusé de s'associer à cette démarche puisqu'ils ont boycotté les consultations menées par le chef de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia. Pour ces partis, le changement ne peut se faire que par une transition démocratique. La CNLTD dit avoir la certitude que «l'impasse dans laquelle se trouve le pays mènera forcément vers l'effondrement de l'Etat». Le président Bouteflika a tenu aussi à préciser que le retard pris dans la confection finale du projet de révision de la Constitution est dû au fait d'associer tout le monde à travers une démarche consensuelle. Mais aussi d'éviter de le faire dans la précipitation : «Pour ce faire, nous veillons particulièrement à ne pas verser dans l'imitation ni dans l'improvisation», a indiqué le président Bouteflika. Le chef de l'Etat a ainsi pris tout son temps pour prendre sa décision et aussi pour donner une seconde chance aux partis qui ont boycotté la démarche.

Comment le Président compte-t-il convaincre ces partis de participer à un second round, si second round il y aura ? La présidence de la République avait publié le 16 mai dernier, sur son site Internet, le projet de révision de la Constitution. Le fameux article 74 est rétabli dans la version qui existait dans la Constitution de 1996. Il dispose que la durée du mandat

présidentiel est de 5 ans et que le Président de la République est rééligible une seule fois. Cinq experts nommés par le président Bouteflika ont participé à sa rédaction.

Leur objectif : faire en sorte que les propositions du Parlement et du gouvernement soient cohérentes. Ils pourront aussi donner un avis global.

Parmi les membres de cette nouvelle commission, figurent le représentant de l'Algérie pour le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, un professeur d'université, un ancien ministre de la Justice et deux sénateurs issus du tiers présidentiel. Enfin, le timing de l'annonce étonne plus qu'il ne rassure.

Des initiatives politiques ont été enclenchées depuis des mois. Le FFS, dans une posture de facilitateur entre l'opposition et le pouvoir avec sa conférence nationale de consensus qu'il prépare activement, tente de ranimer la scène politique.

La CNLTD, composée de partis radicalement opposés à la démarche présidentielle et à celle du FFS, met le cap sur la transition démocratique et refuse tout contact avec le pouvoir et enfin le FLN qui tente de raviver la coalition gouvernementale avec les partis siégeant au gouvernement. Un véritable imbroglio politique où tout un chacun croit détenir la vérité absolue.

Hocine Adryen



6 985 CAS DE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES EN 2014

L'OAF lance une campagne de sensibilisation

L'OBSERVATOIRE algérien de la Femme (OAF) a lancé, hier une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes. La campagne qui touchera 23 wilayas, considère les hommes comme un acteur majeur dans la lutte contre ce phénomène. Les chiffres des services de sécurité révèlent que 6 985 cas de violence faite aux femmes ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours, ce qui a poussé l'OAF à procéder au lancement, hier, de sa nouvelle campagne sous le slogan « Lui pour protéger Elle », à partir de la wilaya d'Alger. Mme Chaïa Djaâfri, présidente de l'OAF, explique que la campagne qui sera centrée sur le rôle des hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. « L'homme est le mieux placé pour convaincre et sensibiliser les citoyens sur le danger de la violence que subissent les femmes », affirme-t-elle. « Cette campagne se base sur deux principaux repères à savoir la religion qui insiste à la coexistence et la protection de la femme, ainsi que la constitution qui garantit l'égalité entre l'homme et la femme », a indiqué Mme Djaâfri. Cette dernière a appelé à la nécessité de casser ce tabou qui caractérise la société afin d'apporter des solutions fermes à ce phénomène. « Le silence empêche de dévoiler ce genre de crime. La violence est devenue le seul outil de dialogue chez les familles », a regretté, Mme Djaâfri. La campagne qui a débuté, hier, à Alger, se dirigera vers Blida, Bouira, Constantine et Oran. « Nous allons déployer nos efforts dans 23 wilayas. Nous mènerons des campagnes de sensibilisation et d'information massives tout au long de cette année et nous espérons récolter les résultats de notre travail sur le terrain à la fin de cette campagne », ajoute-t-elle. Espérant constater une nette diminution des cas de violence et des agressions à l'encontre des femmes au bout de cette année, Mme Djaâfri a souligné que l'Observatoire a fait appel à des imams, des activistes des droits de l'Homme, des juristes et des syndicalistes pour adopter un discours positif visant à ancrer le respect de la femme dans les comportements et les attitudes.

L. L.

BÉJAÏA

Un réseau de trafiquants de drogue sous les verrous

UN RÉSEAU de trafiquants de drogue composé de cinq individus a été anéanti la semaine passée par la brigade anti-stups de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Les éléments de ce groupe sont âgés entre 31 et 47 ans et habitants tous dans la municipalité de Barchacha. « Les individus activent près du CEM Ibn Khaldoun ». Ils ont été arrêtés en flagrant délit de commercialisation de kif. « 256 g de kif et un couteau de trois étoiles ont été retrouvés chez eux lors de leur arrestation par la police », indique la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, lequel a confié l'affaire au juge instructeur qui les a placés en détention provisoire pour possession de drogue et sa commercialisation ainsi que pour possession d'une arme blanche de type 6, ajoute la même source.

N. B.

LA CONTREBANDE, LE PHÉNOMÈNE QUI DÉFIE LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

Plus de 10 000 contrebandiers arrêtés en dix ans

Les gardes-frontières (GGF) sont passés à la vitesse supérieure dans la lutte contre la contrebande. Désormais, les troupes de l'Armée nationale populaire (ANP) participent à cette lutte, le phénomène ayant explosé aux frontières.

Selon la gendarmerie, le trafic de carburant est un fléau à combattre avec beaucoup de rigueur, d'autant qu'il a saigné l'économie nationale. Un trafic en nette augmentation, ce qui engendre des pénuries en série dans les stations-service de plusieurs wilayas du pays. Plus de 10 000 contrebandiers ont été arrêtés et quelque 50 millions de litres de carburant saisis durant les dix dernières années, suite aux multiples opérations des services de sécurité aux quatre coins des frontières algériennes. Chaque année, une moyenne d'arrestation de 1 000 contrebandiers de carburant est recensée dans le cadre de la lutte menée par les forces de sécurité. Pour la plupart des jeunes de 18 à 45 ans, ils sont



natifs des régions frontalières, notamment de Maghnia et de Bab El-Aâssa à l'ouest, de Tébessa et d'El-Tarf à l'est et de Timiaouine, de Bordj Badji-Mokhtar et de Debdeb au sud. Toutes les frontières sont en alerte, la contrebande de carburant ayant atteint son paroxysme. « Nous sommes omniprésents aux frontières et nous n'avons jamais baissé les bras ; nous continuerons notre lutte contre toute forme de contrebande qui rentre dans le cadre du crime organisé », a expliqué une sour-

ce proche de la Gendarmerie nationale. En effet, le trafic de carburant a récemment pris une grande ampleur, ciblant plusieurs frontières du pays. A l'est comme à l'ouest, ou encore au sud, les frontières algériennes sont infestées de contrebandiers de tous bords. Qui sont-ils ? Comment les réseaux de trafic arrivent-ils à recruter des jeunes, certains âgés à peine de 18 ans ? Pour la Gendarmerie nationale, les opérations qui ont été menées par les gardes-frontières (GGF) durant des

années ont montré que la plupart des contrebandiers sont sans profession. Des chômeurs âgés de 18 à 40 ans passent à la contrebande pour se faire de l'argent. « Parmi les 817 contrebandiers que nous avons interpellés ces six derniers mois avec leurs véhicules et les marchandises, 65% sont âgés entre 18 et 40 ans, alors que 66% sont des célibataires et 60% des chômeurs », avait révélé un colonel de la gendarmerie de Tlemcen. Profitant de la situation sociale des plus difficiles que vivent des jeunes sans profession, notamment ceux des villes frontalières, les réseaux de trafic de carburant et autres marchandises arrivent à les convaincre et à les enrôler pour faire d'eux des contrebandiers. D'ailleurs, dès l'âge de 18 ans, beaucoup de jeunes résidant dans les villes frontalières, à l'image de ceux de Maghnia (Tlemcen) ou de Tébessa, recourent aux auto-écoles pour passer le permis poids lourd. Pour quel objectif ? Le permis poids lourd acquis à cet âge leur ouvre grand les portes de devenir contrebandier et gagner jusqu'à 7 millions de centimes pour chaque mission d'acheminement de carburant vers la Tunisie, le Maroc, la Libye, le Mali et le Niger.

F. Sofiane

UNE MENACE RÉELLE SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

L'Algérie perd 10 000 milliards de centimes chaque année

LA CONTREBANDE est devenue une des principales menaces pour l'économie algérienne. En effet, chaque année la contrebande fait perdre à l'économie nationale 10 000 milliards de centimes, selon des experts. Chaque année, les services de sécurité récupèrent, au terme d'opérations menées contre les contrebandiers, des millions de litres de carburant, des centaines de tonnes de fer, de bronze, d'aluminium et autres

marchandises destinées aux grands projets en Algérie. Des sociétés publiques telles que Naftal, Sonelgaz, Sonatrach..., colonne vertébrale de l'économie algérienne, sont les premières victimes de ce phénomène. Ces sociétés perdent, chaque année, des milliers de milliards de centimes. Selon des experts, l'Algérie enregistre une perte sèche de près de 10 000 milliards de centimes. En dépit de la présence renforcée des services de sécurité et de la lutte qu'ils mènent sans répit, le fléau a triplé ces dix dernières années. Les autorités algériennes ont été même contraintes de revoir leurs dispositifs de dissuasion. Une armada de lois vient d'être adoptée par les députés. Entre août et octobre passés, les gardes-frontières ont réussi à faire avorter 1 350 tentatives de contrebande. Ces opérations ont permis de récupérer 300 000 litres de carburant et 300 000 tonnes de produits alimentaires. Les GGF ont également réussi, au cours des trois derniers mois, à arrêter 180 individus entre contrebandiers, terroristes, immigrés clandestins, trafiquants de drogue et d'armes. Le même bilan indique que les GGF ont procédé à la saisie de 191 véhicules, de 725 bêtes de somme et de 15 motos ainsi que de 301 451 tonnes de pro-

duits alimentaires destinés aux pays voisins : Mali, Tunisie, Libye, Niger et Maroc. 50 tonnes de produits ferreux ont été également récupérées, de même que 500 unités de matériaux de construction, 30 000 articles de ménage et 4 459 kg de cuivre. Les produits exportés frauduleusement concernent essentiellement le carburant, les produits alimentaires, les produits ferreux, tandis que les marchandises importées sont les stupéfiants, le cheptel et les articles électroniques. Les GGF ont fait avorter l'infiltration de plus de 10 tonnes de cannabis et 1 593 têtes de cheptel ont été récupérées, de même qu'ils ont procédé à la saisie d'une kalachnikov, de 2 150 capsules, de 250 cartouches de fusil de chasse, d'un chargeur pour arme automatique ainsi que de 50 kg de produits chimiques. 10 000 GGF sont mobilisés aux frontières du pays. Ce nombre est appelé à être augmenté, la situation sécuritaire dans les pays voisins en étant la cause. Autrement dit, la situation sécuritaire dans certains pays voisins cause de graves préjudices à la stabilité des frontières algériennes, transformées en véritable plaque tournante dans l'écoulement de plusieurs dizaines de tonnes de kif traité.

F. S.

ELLES COÛTERONT 140 MILLIONS D'EUROS

La CNEP réalisera des tours de bureaux à Alger

LA CNEP a annoncé avoir confié la réalisation de la future cité financière de Belouizdad, à Alger, au groupement turc Kayi-Bilyap pour plus de 14 milliards de dinars (140 millions d'euros). Le délai de réalisation de ce projet immobilier est fixé à 30 mois, selon la Société de gestion, de promotion et de réalisation immobilières Gepim, filiale de la Cnep Banque. Cette future cité financière sera située, à proximité de la centrale syndicale UGTA et du ministère du Travail.

LES URS DISSOUTES ET REMPLACÉES PAR LES UMO

La DGSN se réorganise

LA DGSN opère une réorganisation de ses forces anti-émeute. Les Unités républicaines de sécurité (URS) changent ainsi d'appellation et deviennent Unités de maintien de l'ordre (UMO). La direction des URS a été dissoute et les UMO ont été rattachées à la direction de la sécurité publique de la DGSN. Il s'agit d'un retour à l'ancienne appellation des forces anti-émeute de la police, sans aucune incidence sur leur fonctionnement. La DGSN a décidé également de muter, dans leurs wilayas d'origine, les policiers anti-émeutes de la caserne des URS d'El Hamiz (est d'Alger). La décision de rapprocher les policiers de leurs régions natales a été prise lors de la réunion entre le Premier ministre Sellal et les protestataires le 19 octobre dernier.

FORMATION

Le British Council lance à Alger son premier cours de Business English

LE BRITISH Council a lancé son premier cours de Business English en faveur du personnel de Hundai Motors Algérie (HMA). Cette formation, qui concerne près de 60 personnes de HMA, s'étalera sur 9 semaines avec 3 cycles. British Council Algérie a annoncé qu'elle pouvait offrir une variété de programmes en langue anglaise aux différentes institutions et aux entreprises, et les adapter à leurs besoins spécifiques.

LE SCANNER A ÉTÉ INSTALLÉ DEPUIS DES MOIS À L'HÔPITAL DE BÉJAÏA

On pousse les malades à s'adresser au privé

INSTALLÉ depuis quatre mois, le scanner de l'hôpital d'Amizour, à Bejaïa, n'est toujours pas fonctionnel. Cette situation contraint les malades à se tourner vers le privé. Le directeur de l'hôpital ne veut pas recruter de radiologue et incite les malades à se tourner vers le privé. L'hôpital accueille de nombreuses personnes atteintes de cancer et qui ont besoin de subir un scanner. Ces personnes viennent de nombreuses communes de la wilaya de Bejaïa, parfois distantes de près de 100 kilomètres.

MICROCRÉDITS DE L'ANGEM

Plus de 641 000 bénéficiaires depuis 2005

PLUS DE 641 000 personnes ont bénéficié d'un microcrédit depuis 2005 pour la création de leur propre activité de production, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) visant à lutter contre le chômage en favorisant l'auto-emploi. Le nombre des crédits accordés entre 2005 et la fin août 2014 par l'Angem a atteint 641 130 crédits pour le lancement d'activités de production de biens et de services, générant 961 697 emplois créés, a indiqué l'Angem dans une contribution rendue publique lundi à l'occasion de la conférence nationale économique et sociale de la jeunesse. Plus de 92% de ces crédits ont été dévolus au financement d'achat de matières premières nécessaires pour le démarrage de l'activité.



RACHAT DE LUCCHINI PIOMBINO

Cevital proche de son but

LE GROUPE Cevital aurait pris l'avantage dans sa quête de rachat de l'aciérie Lucchini de Piombino en Italie, annonce, hier, le journal local Il Tirreno. En concurrence avec JSW Steel, un géant indien de la sidérurgie, l'offre de Cevital aurait gagné les faveurs du comité de décision. En effet, la proposition algérienne est jugée meilleure : Cevital propose la reprise de l'essentiel des activités de l'aciérie et s'est engagé à réintégrer la quasi-totalité des salariés, toujours selon le journal. De plus, Cevital offre la perspective d'une diversification de l'activité avec l'installation d'un complexe agroalimentaire, indique la même source. À noter qu'une première offre de JSW Steel avait été refusée car jugée inférieure aux attentes. La réponse du tribunal de Rome, qui aura à trancher entre les deux propositions, sera connue aujourd'hui.

LE FFS A TROUVÉ UNE PARADE UNIQUE POUR RÉPONDRE AUX PARTIS DE L'OPPOSITION

K. Selim vs Aït Benali Boubekour

LE JOURNAL en ligne du FFS «Libre Algérie», qui rapporte quotidiennement les activités du parti surtout celles concernant la conférence nationale du consensus, a trouvé une idée astucieuse pour répondre aux partis de l'opposition qui rejettent cette initiative et accusent le FFS de rouler pour le pouvoir. Pour ce faire, il a engagé des collaborateurs soit parmi la presse nationale. L'un des collaborateurs du journal en ligne Aït Benali Boubekour, alias K. Selim, alias Saïd Djaffer, chroniqueur au Quotidien d'Oran reprend même des extraits de son article publié par le journal pour alimenter sa chronique et celle de son ami N. Khellasi, les deux ayant officié ensemble à l'hebdomadaire la Nation. Que ne faut-il pas faire pour faire avancer ses idées ? Le FFS nous a habitués, pourtant, dans un passé récent, à plus de transparence et de..... courage.

LE TRAIT DE SIDOU



DIXIT...

Amara Benyounes, ministre du Commerce : «L'accord d'association n'a pas eu le résultat attendu qui est de promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et d'attirer des investissements directs de l'étranger en Algérie.»

Abdessellem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines : «Les plus des entreprises concernées par la réalisation de l'usine (complexe sidérurgique de Bellara) ont été ouverts le 2 novembre et font actuellement l'objet d'une évaluation technique et financière avant la signature des contrats.»

Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale : «La liste des médicaments remboursables en Algérie dépasse celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).»

Abdelhakim Bentellis, directeur de la Post-graduation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : «L'accompagnement de l'UE se passe bien et évolue à une vitesse de croisière. Nous sommes face à de nouvelles exigences qui nécessitent de nouvelles pratiques, dont celle de la qualité.»

«COUP DE GUEULE»

Nacer Djabi, sociologue et chercheur au CREAD :

«Il n'y a pas de retour sur la religion mais un retour au conservatisme et à une certaine religiosité sociétale, donc de façade. C'est-à-dire qu'on veut toujours montrer à notre voisin, à notre collègue, à la famille qu'on est pratiquant. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont toujours pas réglé un problème de fond : la citoyenneté.»

Alors souvent, nous avons des croyants mais pas de citoyens qui ont le droit, dans un État, d'avoir des avis différents. La religion est devenue une affaire de société et non de rapport entre un individu avec Dieu.»

UN ARTICLE JUGÉ RACISTE ET DISCRIMINATOIRE

Un journal malien répond à Echourouk

«Le Sida derrière vous, l'Ebola devant vous» encore, «au cœur de Bamako dans un climat d'horreur, et le retour des verts 12 ans après», tel sont les titres de l'article du quotidien arabophone dont la presse malienne n'a pas du tout aimé la façon de traiter les citoyens maliens avant le match retour Algérie Mali à Bamako. Dans un reportage qu'aurait réalisé l'envoyé spécial du journal, les Maliens sont traités de mendiants qui ne rêvent que d'une seule chose : venir en Algérie pour mendier et gagner 10 000 DA par jour. Il les traite également de porteurs de maladies infectieuses de toutes sortes. Enfin, l'auteur de l'article du journal malien prend à témoin les citoyens algériens et les officiels pour condamner ce genre de comportement qui n'honore personne : «Il serait vraiment salubre que le chef de la diplomatie algérienne, ou tout au moins un officiel de ce pays condamne publiquement une telle publication et qu'il inflige une sanction exemplaire à l'encontre de ce journal. Ce sera une très belle manière de témoigner de la solidarité du peuple algérien frère avec le nôtre» est-il écrit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'hamed
Commune de Sidi M'hamed
Bureau des marchés publics

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions des articles 44 et 122 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel n° 11/98 du 01/03/2011 et le décret présidentiel n° 12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics, le président de l'APC de Sidi M'hamed informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert relatif à :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2014:
TRAVAUX DE REVETEMENT DES CHAUSSEES A TRAVERS LA COMMUNE DE SIDI M'HAMED *

LOT N° 1:
Rue Frahtia Abdelkader - Rue Mohamed Chekired - Rue Ben Abdelkader Ben Berek + Ahmed Tahar - Rue Mohamed Ben Zineb - Rue Ahmed Behloul.

Lot N° 2:
Rue Mustapha Oubrahem - Rue Bouznad Salem + Rue Ben Addouda (côté commissariat) - Rue Gascogne (de la rue Ahmed Ghermoul jusqu'à la rue Abdellah Harous) - Rue Frères Kechacha - Rue Mohamed Chaabani - Rue Ramdhane Sekhi.
Commune de Sidi M'hamed

paru dans les quotidiens nationaux, est déclaré infructueux par la commission d'ouverture des plis en sa séance du 27/10/2014, et ce pour les raisons suivantes :
(Absence de soumissionnaires).

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi M'hamed

Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 157 471

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE SETIF
N.I.F. N° : 410006000019032
TEL N° : (036) 84.30.21 / FAX N° : (036) 93.71.05

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE CONSULTATION

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation relative au projet suivant :

Réalisation de forage à la Protection civile de Sétif de 250 ml, forage de 250 ml à la commune de Aïn Lahjar, forage de 250 ml à la commune de Bazer Sekhra, forage Laktafa de 250 ml à la commune de Oueled Si Ahmed.

N. B. : en application de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, pour les autres soumissionnaires, le service contractant invite ceux qui sont intéressés à se rapprocher du service de l'hydraulique, au plus tard **trois (03) jours** à compter du **1^{er} jour** de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

- Il est possible pour tous les soumissionnaires qui ont des contestations à l'égard du présent choix de présenter leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Sétif, dans une durée ne dépassant pas les **dix (10) jours** à compter de la 1^{er} parution de ce présent avis, en application du décret présidentiel exécutif n° 236/10 du 07/10/2010, notamment l'article 114.

Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 576

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE SETIF
N.I.F. N° : 410006000019032 / TEL N° : (036).84.30.21 / FAX N° : (036).93.71.05

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE CONSULTATION

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation relative au projet suivant :

Réalisation de 1850 ml de forages et qui contient
* Lot n°01 : réalisation de 05 forages d'une longueur globale de 1000 ml et qui contient Kasr Al-Ahtal, forage de Akriche à Aïn Lahdjer, forage de Faïd Enaam à Rasfa et Tlat à Ouelad Tebane, commune Aïn Azel.
* Lot n°02 : réalisation de 06 forages d'une longueur globale de 850 ml et qui contient le forage de Daafa à Babourk, forage de L'mahjara à Bouaandes, 02 forages Aïn Roua 01 et 02 à Aïn Roua et le forage de Batha à Aïn Abassa.

N.B. : en application de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, pour les autres soumissionnaires, le service contractant invite ceux qui sont intéressés à se rapprocher du service de l'hydraulique, au plus tard trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Il est possible, pour tous les soumissionnaires qui ont des contestations à l'égard du présent choix, de présenter leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Sétif dans une durée ne dépassant pas les dix (10) jours à compter de la 1^{er} parution de ce présent avis en application du décret présidentiel exécutif n° 236/10 du 07/10/2010, notamment l'article 114.

Le Jeune Indépendant du 24/11/2014/ANEP N° 158 570

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUIRA
N° IMMATRICULATION FISCAL : 098110019102735

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte n° 49/2014 du 16/10/2014, relative à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine à travers les communes : **Lot n° 11** : revêtement en B. B, que suite à l'évaluation des offres techniques et financières, les résultats sont arrêtés comme suit :

Commune	Lot	Entreprise	Montant DA/TTC	Délai	NIF	Observation
Raffour Ahnif Ahl El-Ksar M'chedalmlah	Lot n° 11 : revêtement en B.B des sites : Raffour, Ahnif, Ahl El-Ksar partie A et B et la voie Zouzamene C ^o de M'chedallah	EURL EGTR ZEMMOURI MED	108.326.265,00	08 mois	001143607.683.959	Offre conforme au cahier des charges

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la 1^{er} date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LA DIRECTRICE

Le Jeune Indépendant du 25/11/2014/ANEP N° 158 068

FESTIVAL DU TAPIS D'ÂÏT-HICHEM Ouverture sur fond de contestation

L'ouverture officielle du festival du tapis d'Âït-Hichem a eu lieu hier à la maison de la Culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, sur fond de contestation. Un groupe de citoyens d'Âït-Hichem a tenu, dans l'espace de la cour de la maison de la Culture, un sit-in pour dénoncer ce qu'il a appelé «le rapt du patrimoine».

En effet, sur une de leurs banderoles était écrit le slogan «Halte au rapt de notre patrimoine!». De quoi s'agit-il exactement? Selon ces manifestants, il n'y a aucune raison à transférer la tenue de ce festival d'Âït-Hichem vers le chef-lieu de wilaya. Selon le porte-parole de ces manifestants, Oucherif Benmammar, le transfert de ce festival d'Âït-Hichem vers Tizi Ouzou cache anguille sous roche. «Autrefois, précise notre interlocuteur, la manifestation culturelle du tapis d'Âït-Hichem ne nécessitait pas un montant d'argent de 500 000, 00 DA comme dépenses et pourtant, cela marchait comme sur des roulettes. Mais depuis cinq ans, puisqu'on est à la 5e édition, le montant réservé à la tenue du festival du tapis d'Âït-Hichem est de l'ordre de 8 000 000,00 DA mais sans pour autant atteindre l'objectif ciblé».

Notons que du côté des manifestants, on nous a annoncé qu'une demande d'audience a été introduite auprès du ministère de la Culture et de l'Artisanat il y a de cela une semaine. «Nous comptons exposer les dessous de cette affaire directement à la ministre», ont martelé nos interlocuteurs. En ce qui le concerne, le directeur de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, Ould-Ali El-Hadi a déclaré au Jeune Indépendant que mon engagement avec ces contestataires a porté sur le décalage temporel de la tenue de la manifestation. «Effectivement, affirme Ould-Ali El-Hadi, habituellement on organisait cette manifestation au mois d'août alors que cette année, elle se tient en ce mois de novembre». Toujours est-il cependant qu'en



dépit du mécontentement de ces citoyens d'Âït-Hichem, la cérémonie d'ouverture du festival du tapis d'Âït-Hichem s'est déroulée en grandes pompes. En sus des organisateurs et des festivaliers, un nombreux public, fort chaleureux, était présent sur les lieux de la manifestation. Du côté de l'administration, la représentation a été assurée par les directeurs de la formation professionnelle, l'emploi, de l'artisanat et de la culture, le chef de daïra de Aïn El Hammam sans compter les élus, à l'instar du député, Saïd Lakhdari, Kamel Ouguemmat, vice-président de l'APW de Tizi Ouzou, les élus de l'APC d'Âït-Yahia et naturellement les représentants de la société civile dont les nombreux Moudjahidine et Moudjahidate, originaires même du village d'Âït-Hichem et des alentours. Il faut relever que la manifestation des adversaires de la tenue de cette 5e édition du festival du tapis d'Âït-Hichem n'a pas été ignorée par les organisateurs. C'est pourquoi, lors de la prise de parole officielle, tous les intervenants ont mis l'accent sur cette nécessité de porter la manifestation hors de l'espace géographique d'Âït-Hichem, car il y va même de l'intérêt de ce patrimoine culturel. Ould-Ali El-Hadi s'est montré d'ailleurs très prolix dans son intervention où il a rappelé que le transfert de ce festival d'Âït-Hichem vers le chef-lieu de wilaya a été décidé par les gens mêmes d'Âït-Hichem. «En ce qui

nous concerne (représentants de l'administration : ndr) nous ne faisons qu'accompagner les organisateurs dans leur mission», précise le directeur de maison la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont l'intervention a été d'ailleurs très bien accueillie par l'assistance. S'agissant du commissaire du festival, Amokrane Ould-Bélaïd, il a fait l'historique du tapis d'Âït-Hichem et les différentes manifestations dans lesquelles il a été conjugué.

L'intervenant a également précisé que c'est grâce aux efforts fournis par Ould-Ali El-Hadi que le tapis d'Âït-Hichem connaît aujourd'hui le grand statut qu'on lui connaît. Beaucoup d'autres intervenants parmi les responsables des services de la wilaya ont pris la parole où ils ont mis l'accent sur les moyens mobilisés et à mobiliser encore pour développer davantage le tapis d'Âït-Hichem. Les intervenants ont même déclaré que l'œuvre sera poursuivie jusqu'à «internationaliser le tapis d'Âït-Hichem». A signaler enfin que cette cérémonie d'ouverture de la 5e édition du festival d'Âït-Hichem s'est clôturée par un protocole d'accord entre le commissariat du festival du tapis d'Âït-Hichem et le centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'Azazga. Du côté de commissariat du tapis d'Âït-Hichem, la parache a été portée par M. Mouloud-Ouramdane Aït-Ali

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LES AGRICULTEURS et les professionnels du secteur de l'Agriculture ont été conviés à découvrir les nombreux produits offerts par la Caisse régionale de mutualité agricole de Médéa à travers l'organisation de journées «Portes ouvertes».

L'occasion pour les uns et les autres de prendre connaissance des risques liés aux différentes branches du secteur de l'Agriculture que la caisse couvre en allant vers les fellahs grâce au travail de proximité et d'accompagnement de ses assurés. Des «Portes ouvertes» ont été organisées, dimanche et lundi, à l'intérieur d'une exploitation agricole collective (EAC) située à Ben Chicao, région agricole où se concentrent d'importantes étendues arboricoles et forestières.

Les agriculteurs et les professionnels présents à ces «Portes ouvertes» ont reçu des explications sur l'éventail des produits offerts par la caisse en matière de couverture des pertes engendrées par les calamités et les sinistres naturels.

Selon Attmane El Akeb Kamel, directeur de la CRMA de Médéa, toutes les branches animales et végétales sont couvertes par les prestations offertes par la caisse qui garantit les pertes subies aux cultures contre les aléas climatiques, et le cheptel contre la mortalité. La caisse se targue d'avoir épongé toutes les instances de paiement des indemnisations d'un montant oscillant autour de 27 milliards de cts entre 2012 et 2014. L'apurement des instances a donné plus de crédibilité à la caisse qui projette de se déployer encore plus auprès de ses souscripteurs, en se rapprochant de ses assurés par le travail de proximité, selon le même responsable.

D'ailleurs, dira-t-il, la caisse qui compte 7 annexes localisées dans les principales villes de la wilaya, sera présente à partir de 2015 dans d'autres localités à fort potentiel agricole par l'ouverture de nouvelles antennes, notamment à El-Omaria, Sidi Naâmane, Ouamri, Médéa, etc.

D'autres journées «Portes ouvertes» seront organisées du 25 au 26 de ce mois à la ferme pilote Si Achour à Béni-Slimane, à vocation céréalière où l'on compte un grand nombre de producteurs qui font partie du «Club de 50», où les rendements à l'hectare sont supérieurs à 50 q. **N.B**

TLEMEN

Saisie de 5 quintaux de déchets de cuivre

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre la drogue relevant des Douanes de Tlemcen ont saisi dimanche cinq quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Lors d'une patrouille de contrôle sur le chemin menant au village "Bordj Arima" relevant de la commune de Beni Ouarsous (daïra de Remchi), les douaniers ont intercepté un véhicule transportant cette quantité de marchandise prohibée.

La valeur vénale de la marchandise saisie et du moyen de transport a été estimée à 350.000 DA, tandis que l'amende douanière a été évaluée à plus de 4,7 millions DA. **S. T.**

VOL D'UN CAMION DE CRCC-SAPTA À BÉJAÏA

Un gardien arrêté

«LE GARDIEN d'un atelier du groupement de sociétés algéro-chinois CRCC-SAPTA, qui s'occupe des travaux de réalisation de la pénétrante autoroutière de la wilaya de Béjaïa, a été arrêté par la gendarmerie d'Amizour». Selon un communiqué de la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa, Le suspect a simulé le vol d'un camion samedi dernier, très tôt le matin, avant d'appeler la gendarmerie le numéro vert de la gendarmerie 10-55 pour signaler le vol supposé, vers 4h45mn, de cet engin par cinq individus. Les gendarmes ont retrouvé le camion, trois

heures après, vers 9h30, immobilisé sur un accotement de la RN 75 près la station, service d'Amizour. Après enquête, les gendarmes ont conclu que le vol a été simulé par le gardien, qui a reconnu par la suite les faits. Il a volé le camion avant de le laisser sur la route suite à une panne, et de retourner à son atelier pour travailler, avoua-t-il aux enquêteurs. Il a été présenté dimanche dernier au procureur de la République d'Amizour, qui l'a placé en détention provisoire pour vol, indique la même source. A noter aussi qu'un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans le vol des

recettes agricoles dans la commune de Sedouk, a été démantelé. Ce groupe est composé de quatre personnes dont l'une toujours en fuite. Les faits se sont produits vendredi dernier vers 18h, lorsque la gendarmerie a reçu un appel téléphonique sur le numéro vert 10-55. Un vol a été signalé par un citoyen. Il s'agit d'une récolte d'olives. Les individus ont pris la fuite, laissant les sacs d'olives et leur voiture après qu'on ait découvert le vol. Trois individus ont été présentés au parquet qui les a placés en détention préventive.

N.B.

CHALLENGE ARSELLI DE MOBILIS

Plus de 100 000 PDV en Compétition

MOBILIS, lance dès aujourd'hui et jusqu'au 22 Décembre 2014, le Challenge ARSELLI, destiné au réseau de vente indirect, ciblant nos Points de Vente Grossistes (niveau2) et Détaillants (niveau 3), à travers tout le territoire national. Plus de 100 000 PDV (Détaillants et Grossistes) seront en compétition pour cette 8ème édition, pour la vente de crédit via le service de rechargement électronique Arsselli. Les 500 gagnants ayant réali-

sé le plus grand chiffres d'affaires Arsselli de leurs catégories (Détaillants et Grossistes), remporteront de super cadeaux, Dix (10) véhicules à gagner, LED TV, Laptop, Tablettes, Smartphones, ... :

Grossistes (niveau 2) : des Véhicules Utilitaires pour :

Les huit (08) meilleurs grossistes de chaque région ;

Les deux (02) meilleurs PDV durant tout le challenge ;

Détaillants (niveau 3) :

1er Prix : Un (01) Téléviseur LED 40 pouces + Récepteur satellite beIN + Carte beIN sport de 12 mois ; 2ème Prix : Un (01) Lap Top ; 3ème Prix : Un (01) Smartphone ; 4ème au 47ème Prix: une Tablette + Sim data. Mobilis précise que le challenge sera supervisé par un huissier de justice, conformément au règlement arrêté, déjà disponible sur son site web : www.mobilis.dz.



AFGHANISTAN

Cinquante morts dans un attentat suicide

LES FAMILLES des victimes de l'attentat le plus meurtrier depuis trois ans en Afghanistan, perpétré dimanche lors d'un match de volley-ball, pleuraient leurs morts hier alors que des blessés étaient acheminés d'urgence dans la capitale Kaboul. Au moins 50 personnes ont été tuées et une soixantaine blessées par un kamikaze qui s'est fait exploser au milieu des spectateurs de la partie dans un district reculé de la province de Paktika (sud-est), près de la frontière avec le Pakistan.

EGYPTE

Première tournée européenne de Sissi

LE PRÉSIDENT égyptien Abdel Fattah al-Sissi effectuée à partir d'hier en Italie et en France sa première visite dans l'Union européenne. Après la destitution en juillet 2013 de Mohamed Morsi par le maréchal Sissi, alors chef de l'armée, la confrérie des Frères musulmans a été classée «organisation terroriste» et la répression parmi ses partisans islamistes a fait près de 1.400 morts, tandis que plus de 15.000 personnes ont été emprisonnées. La lutte antijihadiste, notamment contre les groupes armés islamistes qui font la loi en Libye voisine, sera notamment au menu des discussions du président égyptien avec ses homologues français et italien lors de cette visite de quatre jours.

IRAK

Vingt peshmergas tués dans des combats avec DAESH

VINGT combattants kurdes ont été tués dans des combats et par des bombes au cours d'une opération lancée dimanche pour reprendre au groupe Etat islamique des secteurs proches de la frontière irakienne, au nord-est de Bagdad, a annoncé un commandant des forces kurdes. «Le nombre de peshmergas tués est de 20 et plus de 40 ont été blessés dans des combats contre l'EI et par des bombes à l'entrée et à l'intérieur de la ville de Jalawla et à Saadiyah», a déclaré au téléphone Mahmoud Singawi.

DIXIT

- «La reconnaissance d'un Etat palestinien par la France serait une grave erreur». **Benyamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, à propos de la reconnaissance par le parlement français de l'Etat palestinien.**
- «Cette démarche doit s'inscrire dans une dimension européenne. La France est l'un des pays les plus écoutés, mais ne peut être seule à s'engager». **Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française.**
- «Nous perdrons dans l'ordre de 40 milliards de dollars par an à cause des sanctions géopolitiques et nous pouvons perdre 90 à 100 milliards de dollars par an à cause de la baisse de 30% du cours du pétrole». **Anton Silouanov, le ministre russe des Finances, à propos des retombées des sanctions occidentales sur son pays.**

SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Historique tête-à-tête entre Marzouki et Caïd Essebsi

La Tunisie au rendez-vous de l'histoire. Après la réussite des législatives d'octobre dernier, et la tenue sans problèmes de la présidentielle de dimanche dernier, l'option d'un second tour, une première dans les annales de ce pays, se profile à l'horizon.

Ainsi, la bataille pour le second tour s'est déjà engagée entre le président sortant Moncef Marzouki et le vainqueur des législatives Béji Caïd Essebsi, même si le pays attend toujours les résultats officiels du premier tour.

Peu après la fermeture des bureaux de vote dimanche, l'équipe de campagne de Béji Caïd Essebsi, chef du parti anti-islamiste Nidaa Tounès, a annoncé que ce dernier était «le premier de la course et avec un écart important».

L'ex-Premier ministre, favori de cette première élection présidentielle libre de l'histoire de la Tunisie, a obtenu «pas très loin de 50%» des suffrages, selon Mohsen Marzouk, son directeur de campagne, d'après qui un second tour est donc «probable».

Des estimations aussitôt contestées par l'équipe de Moncef Marzouki qui, tout en confirmant la présence des deux rivaux au second tour, a fait état d'un écart beaucoup plus réduit, voire d'une avance du président sortant. «Dans le pire des cas nous sommes à égalité, et dans le meilleur des cas nous avons 2 à 4% d'avance», a déclaré le directeur de campagne de Marzouki, Adnène Mancner.

L'instance chargée d'organiser les élections, l'ISIE, a jusqu'à demain pour communiquer les résultats du premier tour. Elle a pour l'instant fourni les chiffres de la participation qui s'est élevée à 64,6% des inscrits (hors circonscriptions à



l'étranger), ce que son président Chafik Sarsar a jugé «honorables».

Des sondages réalisés à la sortie des bureaux de vote placent le chef de Nidaa Tounès largement en tête face à Moncef Marzouki, des données qui ont été relayées par les médias tunisiens malgré une interdiction de les publier.

Adnène Mancner a estimé que ces estimations étaient une tentative d'«influencer» les observateurs, mettant même en garde contre de possibles fraudes. «Nos observateurs ne doivent quitter les urnes qu'après la fin de l'opération de dépouillement parce que nous nous attendons (...) à ce qu'une opération de vraie fraude commence», a-t-il averti.

Le président Marzouki a tenu un discours plus apaisé dimanche soir, appelant à la tenue pour le second tour d'un «débat élevé sur des programmes, des idées, des valeurs, et pas sur des insultes», et exhortant les «démocrates» à voter pour lui pour contrer Béji Caïd Essebsi.

«Je m'adresse maintenant à toutes les forces démocratiques (...) avec qui j'ai lutté ces 30 dernières années pour un vrai Etat démocratique, pour rompre avec le passé, pour une vraie société civile, pour un équilibre des pouvoirs, je leur demande de s'unir autour de leur candidat. Je suis

devenu leur candidat naturel», a-t-il lancé. Moncef Marzouki, devenu président à la faveur d'une alliance avec les islamistes d'Ennahda, s'est posé tout au long de sa campagne comme le rempart contre l'ancien régime que représente, selon lui, Béji Caïd Essebsi, 87 ans. Ce dernier a en effet servi sous le premier président tunisien Habib Bourguiba comme sous Zine El Abidine Ben Ali, renversé par une révolution le 14 janvier 2011.

Les partisans des deux rivaux, qui ne cachent pas leur aversion l'un pour l'autre, avaient échangé des accusations dans la journée de dimanche.

L'équipe de campagne de Marzouki a ainsi assuré que des partisans de Nidaa Tounès avaient voulu l'attaquer devant son bureau de vote, tandis que le directeur de campagne de Caïd Essebsi a accusé le président sortant de s'être «allié avec des salafistes jihadistes pendant sa campagne».

Selon les sondages, le troisième homme de la présidentielle est une figure de proue de la gauche, Hama Hammami. Ce dernier a jugé dimanche soir que son score était «un message positif», en indiquant que sa formation, le Front populaire, se réunirait pour étudier une éventuelle consigne de vote pour le second tour.

M. K. et agences

ULTIMES EFFORTS DANS LES NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Vers une prolongation des négociations de Genève ?

LES GRANDES puissances et l'Iran se sont jetés hier à Vienne dans un ultime effort pour tenter d'arracher avant la fin de la journée un accord historique sur le nucléaire iranien, mais l'hypothèse d'une nouvelle prolongation des négociations paraissait probable.

Six jours de pourparlers ininterrompus n'ont pas permis de rapprocher les positions sur l'enrichissement d'uranium par l'Iran et les sanctions occidentales contre Téhéran, deux questions clés pour un accord qui mettrait fin à douze ans de crise.

Le délai pour négocier court jusqu'à minuit, et chaque partie promet de l'utiliser au mieux, sans renoncer à l'espoir d'un règlement politique. «Nous nous concentrons sur un dernier effort, un grand effort hier matin», a assuré Philip Hammond, le ministre britannique des Affaires étrangères : «Bien sûr, si nous n'y parvenons pas, nous regarderons comment avancer ensuite».

Cet «ensuite» a déjà commencé pendant le week-end. L'Américain John Kerry et l'Iranien Mohammad Javad Zarif, qui ont multiplié les tête-à-tête, ont déjà abordé ensemble les différents scénarios sur la meilleure manière de poursuivre la négociation. La durée d'une éventuelle prolongation est inconnue, même si une source iranienne, a parlé de «six mois ou un an».

Une telle option serait toutefois lourde de périls politiques pour le président modéré iranien Hassan Rohani et pour son homologue américain Barack Obama, tous deux aux prises avec ce que l'analyste Kelsey Davenport, appelle «les durs qui, à Washington comme à Téhéran, veulent saboter l'accord».

Le groupe des «5+1» (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) exige que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'exclure tout débouché militaire. Téhéran, qui soutient que son programme nucléaire est strictement pacifique, revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée des sanctions économiques qui l'asphyxient.

Les deux parties négocient en vertu d'un accord intérimaire conclu à Genève en novembre 2013. Prolongé une première fois en juillet, l'accord de Genève prévoit le gel d'une partie des activités nucléaires de l'Iran contre une levée partielle des sanctions internationales.

Le proroger «serait le moindre mal», selon la source iranienne, expliquant que le pire serait «un climat de confrontation avec une escalade de part et d'autre. Par

exemple, qu'on réponde à de nouvelles sanctions par un développement du programme nucléaire».

Tous les ministres des Affaires étrangères du «5+1» sont désormais à Vienne, le Chinois Wang Yi ayant rejoint ses collègues en fin de nuit pour la dernière ligne droite de tractations de plus en plus frénétiques. Après s'être entretenu pour la sixième fois en trois jours avec Mohammad Javad Zarif, et avoir passé des dizaines d'appels téléphoniques aux alliés de l'Amérique, John Kerry s'est entretenu dimanche soir avec son homologue russe Sergueï Lavrov. Le Français Laurent Fabius, le Britannique Philip Hammond, l'Allemand Frank-Walter Steinmeier et la négociatrice de l'Union européenne Catherine Ashton ont ensuite partagé un dîner de travail avec le chef de la diplomatie américaine. Remettant la pression sur l'Iran, le président américain Barack Obama a assuré avoir «toute la communauté internationale de son côté», dans un entretien à la télévision ABC diffusé dimanche. Et pour ajouter encore du poids à ces efforts, le président russe Vladimir Poutine va appeler dans la journée son homologue iranien Hassan Rohani, a rapporté l'agence Tass.

R. I.

PARUTION D'UN NOUVEAU ROMAN

Loin des conventions littéraires

Le roman en langue arabe Qabl el badihatta..., signé Mohamed Bourahla aux éditions Mim, fait fi des conventions littéraires et ouvre de nouvelles perspectives d'écriture.

Dans son nouveau roman Qabl el badihatta... (Avant le début jusqu'à...), l'écrivain algérien Mohamed Bourahla a recours à nombre de symboles, il aborde les thèmes de l'amour, des désillusions politiques et des langues pratiquées en Algérie, exposant les histoires d'hommes et de femmes dont le point commun est d'attendre le même train. Racontées par un personnage du nom de Mustapha, cette nouvelle œuvre présente l'histoire d'amour contrariée entre Michelle – La Roumia, Française) et Saïd, un journaliste et poète bilingue déçu par la politique après avoir adhéré à différents courants, islamiste, libéral, etc. Le romancier explore également les contradictions de la société algérienne, et les périodes les plus dramatiques de son histoire en s'intéressant à la famille de Saïd. Quant à la «problématique de la langue maternelle en Algérie», elle est illustrée par les mésaventures de Saïd, accusé de «trahison» pour ses écrits en français mais qui va connaître la célébrité



grâce ses poèmes en langue arabe. Avec un style qui mêle symbolisme, expérimentations et même fantastique, le romancier montre toute l'étendue de sa culture littéraire, n'hésitant pas à user de techniques d'écriture inspirées du théâtre ou à écrire avec une langue dense et complexe. Cette richesse s'illustre également dans la place que prend progressivement dans le roman le train, objet de toutes les attentes qui symbolise tantôt «l'espoir, la vie», tantôt la «délivrance» et qui représente également «l'espace qui accueille le récit». L'auteur de Qabl el badihatta... finit par donner la parole à

ses personnages, en concluant ce récit sur l'amour et l'acceptation de l'autre par des lettres adressées par ses héros à d'hypothétiques correspondants. Paru aux éditions de Dar Mim, ce texte romancé est constitué d'un bloc de 180 pages, sans chapitres ni sous-titres. Auteur de plusieurs romans en langue arabe, Mohamed Bourahla a également publié Le laurier rose et Le pire des mots, deux ouvrages en langue française. Également dramaturge, cet écrivain a écrit deux pièces jouées au dernier Festival national du théâtre professionnel.

R.C.

2^E FESTIVAL CULTUREL ARABO-INDIEN À ALGER

L'unique Soufi Kathak



PRÉSENTÉ CE VENDREDI soir au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, le spectacle de musiques et danses spirituelles indiennes de la danseuse Manjari Chaturvedi et sa troupe Soufi Kathak se révèle comme l'alliance de la créativité artistique avec un legs patrimonial soufi. En se produisant dans le cadre du second Festival culturel arabo-indien, inauguré le jeudi 20 novembre à Alger, la troupe d'Inde Soufi Kathak a présenté une danse narrative puisée dans le mysticisme soufi du nord de l'Inde et qui a évolué vers une forme plus divertissante basée sur une musique et une danse traditionnelle et la narration d'histoires. Les textes sacrés du Kathak sont chantés et mimés, pour être transmis à un public initialement illettré, et entrecoupés de danses alternant les mouvements des mains et des pieds et des postures figées sur un rythme qui accélère progressivement. Avec des grelots portés aux chevilles, la

danseuse Manjari Chaturvedi faisait elle aussi office d'instrument de percussion en plus de l'orchestre l'accompagnant au sitar, aux tabla, au sarangi (vièle à cordes), à l'harmonium et au chant. Avec ses chorégraphies, Manjari Chaturvedi a

réussi à transmettre des textes sur la liberté, la captivité ou encore les perturbations spirituelles tout en gardant une grande grâce dans l'exécution malgré le rythme élevé et la complexité des mouvements, et en prenant le temps d'expliquer son art au public. Seule danseuse de ce style, Manjari Chaturvedi, a développé le Soufi Kathak à partir de cette tradition vieille de plus de sept siècles et de sa maîtrise de la danse classique indienne, une création avec laquelle la troupe sillonne le monde depuis plus de dix ans.

Le festival culturel arabo-indien se poursuit jusqu'au jeudi 27 novembre avec des spectacles de danses et musiques, des projections cinématographiques dans plusieurs salles d'Alger et dans les maisons de la culture de Annaba, de Boumerdes, de Tizi Ouzou, de Tipaza, de Medea, de Ain Defla et de Tlemcen. Avec la participation de huit pays arabes dont la Palestine, l'Égypte, la Tunisie et le Soudan, en plus de l'Algérie et de l'Inde,

R. C

AU PROGRAMME DU JOUR

Cinéma

- Filmathèque Zinet, Alger : Villa 69 (Égypte), Wheni saw you (Palestine). 13h.
- Ismail/In Overtime (Palestine), 15h. Three idiots (Inde), 18h.
- Salle Cosmos, Alger : Innocence (Batbout&Lambout, Crayons du cœur...), Inspecteur
- Tahar (Film d'animation, Algérie), Three idiots (Inde). 15h.
- Abdelkader (Algérie), The Wanted 18 (Palestine), 18h.

Danse

- Troupe Enama d'Algérie. Troupe Ahouache du Maroc. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. 18h.

INDE

Seconde édition du Festival culturel arabo-indien, du jeudi 20 au jeudi 27 novembre à Alger, Boumerdes, Tipaza, Tizi-Ouzou, Ain Defla, Médéa, Tlemcen et Annaba. Un événement international pour découvrir et partager la culture des pays arabes et de l'Inde, dans diverses manifestations culturelles d'Irak, Tunisie, Bahreïn, Maroc, Soudan, Palestine, Égypte, Mauritanie, Arabie Saoudite, Inde.

FLAMENCA

La danseuse algérienne Samara et sa Amalgama Compañia Flamenca est en tournée en Algérie avec l'Institut français. Aujourd'hui, mardi 25 à Annaba. Mercredi 26 novembre à Constantine. Spectacle Tabla de danse flamenco improvisée. Samara sera exceptionnellement accompagnée par le guitariste Reza El Persa et le chanteur Alejandro Villaescusa. Un trio épuré où le dialogue est permanent.

IMAGINAIRE

Conférence L'imaginaire artistique et la guerre de libération. Musée des Beaux Arts d'Alger. Jeudi 27 novembre. 17h.

IMAGE

Lightning The City avec le photographe Youcef Krache. Exposition phare de la Biennale Djart'14. Tunnel des Facultés, Alger, dès le lundi 10 novembre. L'espace public, son usage et son exploitation représentent une problématique profondément ancrée dans la société, régie par les principes du subconscient collectif, qui font que ce dernier soit peu, pas du tout ou bien mal exploité.

PHOTO

Exposition photographique Regards sur l'Algérie indépendante/1963. Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Du jeudi 27 novembre au dimanche 14 décembre. L'exposition réunit des images prises par le photographe Pablo Volta lors de son séjour en Algérie, quelque temps après l'indépendance. Né à Buenos Aires, Pablo Volta est un photographe italien, il a parcouru le monde durant 40 ans et a couvert la période post-indépendance de l'Algérie en 1963.

COULEURS

Un samedi en couleurs ou de la couleur pour tout le monde. Accessible aux enfants et aux familles. Samedi 29 novembre, de 10h à 13h. Port de la Madrague-Ain Benian. Place à l'imagination avec les gros pinceaux et les pots de peinture.

COMBATTANTES

L'exposition Moujahidate, nos héroïnes est visible au Musée des arts et traditions populaires de Médéa, jusqu'au 30 novembre. Œuvre de la photographe franco-algérienne Nadja Saïd Makhoul, l'exposition est un enchaînement des portraits de combattantes algériennes, espagnoles, françaises et juives pour l'indépendance de l'Algérie.

PEINTURE

Exposition Papier et peinture à l'eau de Djahida Houadef et Safia Zouliid. Musée public national des Beaux-arts, Alger. Galerie des Bronzes jusqu'au dimanche 30 novembre.

ORIENTALISME

Georges Gasté à Bou Saâda : Une exposition de peinture jusqu'au dimanche 30 novembre. Institut français d'Alger. Le peintre orientaliste et photographe Georges Gasté (1869-1910) a vécu en Algérie de 1894 à 1898. Après plusieurs étés à Alger (depuis 1892), il s'installe à Bou Saâda où il peint et photographie la vie de tous les jours.

RAPPELÉS À L'ORDRE PAR UN VOLONTAIRE ONZE MALIEN QUI EN VOULAIT TERRIBLEMENT

Les Verts en chœur :
«défense de s'emballer...»

L'équipe nationale algérienne a terminé l'année 2014 sur une défaite face au Mali (2-0) mercredi après-midi à Bamako en match comptant pour la 6e et ultime étape des éliminatoires de la CAN 2015, dans un groupe «B» qu'elle aura toutefois outrageusement dominé. De la tête et des pieds avant de tomber sur un os et se convaincre, définitivement maintenant, qu'elle n'est pas encore arrivée. Qu'il lui est interdit de crier trop tôt victorieux en se remettant au plus vite (c'est le boulot du coach qui a son idée sur la manière de la préparer, à tous les niveaux, au difficile défi qui l'attend en Guinée Equatoriale où la mission sera autrement plus difficile face à une adversité de loin plus rude que ces éliminatoires qu'elle aura survolées) pour éviter de mauvaises surprises une fois la compétition officiellement lancée. Trop imprécis techniquement et comme absents, manquant de jus et de rythme, voire de volonté de se battre à fond dans une partie où ils n'avaient rien à perdre quant à leur avenir dans la compétition, sauf peut-être pour le prestige qu'ils n'auront pas, ayons le courage de le dire, défendu comme il le fallait ou qu'on aurait aimé qu'ils le fassent alors que tant les joueurs, que le coach ou le président de la FAF, nous l'avaient promis, les Fennecs qui ont longtemps cafoillé, tourné sans réel but même et donc inutilement en rond pendant toute la rencontre, ont rarement tenu leur rang, n'inquiétant qu'en de très rares occasions leurs hôtes qui attendront un peu moins d'une demie heure (28e, sur un pénalty toutefois généreux exécuté magistralement par Seydou Keita) avant de faire sauter le semblant de verrou protégeant un Doukha, étrangement un des rares à s'être distingué et qui sauvera les siens d'un revers plus lourd même s'il sera obligé d'aller chercher le ballon en 2e fois du fond de sa cage consécutivement à faux rebond de son défenseur Medjani sur la mauvaise trajectoire. Pour son dernier match de l'année, la sélection algérienne, l'esprit déjà tourné sur la Guinée Equatoriale et la phase finale de la fête biennale du football africain où elle est déjà «promise» (dixit les bookmakers qui misent gros sur les Fennecs pour un éventuel succès final à l'arrivée- on en est encore loin- du 08 février, jour de la finale) a quelque peu «failli» ou n'a pas su ou pas pu maintenir son invincibilité qui court depuis plusieurs mois déjà. Depuis la Coupe du monde au Brésil. Notamment contre les futurs champions du monde, l'Allemagne, poussée aux prolongations dans une rencontre historique (une première dans les annales algériennes) de second tour salué unanimement par les spécialistes en raison d'une prestation de tout premier ordre. Commentée en long et en large. Mercredi dernier, si le faux-pas peut s'expliquer par les nombreux changements opérés d'un seul coup par Gourcuff (il reconnaît d'ailleurs son erreur en procédant de la sorte) ou les conditions climatiques difficiles (grosses chaleurs et taux élevé d'humidité mais les joueurs en savaient quelque chose), rien à l'arrivée (encore une fois, le coach est d'accord et se refuse aux fausses justifications) n'explique la manière avec laquelle Slimani et consorts ont abordé ce dernier match. Peu inspirés, amorphes, manquant de justesse technique, les camarades du capitaine Lacen ont vite perdu le contrôle de la partie et se font très vite dominer au tableau d'affichage. Et un 1er revers, un. Qui servira de l'avis même du staff technique qui donne raison à ses troupes qui, bien qu'installés confortablement à la tête de leur poule avec 5 victoires de suite, et donc un carton plein, se refusaient à tout discours triomphaliste. Refusaient, avant de prendre l'avion pour Bamako, de «s'emballer» en estimant (ils le vérifient aujourd'hui) modestement (c'est la marque de futurs grands) qu'ils ne sont «pas encore au niveau» où ils veulent «être». Et que, depuis Bamako, ils viennent de comprendre qu'ils vont (ils doivent se préparer pour) à souffrir dès lors qu'il faudra passer aux choses sérieuses. C'est bien d'être les meilleurs actuellement. Ce sera mieux de l'être encore en janvier. En restant humbles. Mais ambitieux. De Feghouli à Brahimi, en passant par Soudani, Mandi et les autres, conscients qu'ils ont peut-être perdu contre une équipe qui est probablement moins forte mais qui s'est montrée plus combative, montré un meilleur état d'esprit, on se félicite d'appartenir à «une équipe qui possède beaucoup de talents et un bel esprit de sacrifice», non sans préciser qu'ils doivent encore «s'améliorer, se battre tous ensemble pour espérer aller loin» et aller chercher ce trophée derrière lequel au moins trois générations (depuis 1990 et le sacre d'Alger) courent sans résultat. L'E.N a-t-elle vraiment le potentiel pour gagner la CAN 2015 comme elle en a montré les prémices sur le dernier semestre ? Conclusion unanime : «les Verts ne sont pas les seuls favoris pour le sacre. Il y a de grosses équipes en Afrique.» On comprend maintenant mieux pourquoi les joueurs, qui connaissent toutefois leur force, optent pour la prudence, préfèrent ne pas trop en parler pour ne pas se mettre la pression. Merci le Mali de l'avoir rappelé ? Evidemment...
Rabah Mazigh.A



LE SEPT NATIONAL ALGÉRIEN À L'ÉPREUVE DE L'«ANONYMAT» MÉDIATIQUE DU MONDIAL

A l'ombre de la «Coupe du monde» CAN...ienne

Le choix ? Déjà fait ! Pas de comparaison possible. Le jour et la nuit. Entre les trois semaines s'étalant du 17 janvier au 8 février 2015 et la petite quinzaine du 15 janvier au 1er février de la même année, il n'y a pas photo. Un gouffre médiatique qui sépare, on va droit au but (c'est l'objectif premier de deux jeux qui se ressemblent, sauf que la grande domine de loin, parce que plus populaire, la petite qui fait son chemin et s'impose dans le cœur de ceux qui, nombreux dans le monde, lui réservent une petite place) la 30e édition de la coupe d'Afrique des nations de football qu'accueille cette fois, en remplacement du Maroc, la Guinée Equatoriale, et le 24e championnat du monde de handball seniors messieurs dont le coup d'envoi est prévu à Doha (capitale du Qatar) deux jours auparavant.

Dans les deux prestigieux tournois, mais avec des ambitions différentes autant d'ailleurs que l'aura des deux disciplines au sein de l'opinion (ça se fabrique n'est-ce pas ?) nationale, le sport algérien, l'Algérie tout court, est concerné. Pas au même niveau d'engouement malheureusement. L'Algérie du sport qui se résume à une Algérie du football qui, dans tous les domaines, ne laisse que des miettes au reste des «troupes», aux disciplines dites mineures (le jeu à sept, rentré progressivement dans les rangs malgré le dernier grand coup d'éclat frappé dans un ciel algérois pourtant si sombre de perspectives toujours aussi floues, en s'intronisant, contre toute attente, reine du continent), écrase de tout son poids tout ce qui ne ressemble pas à ce ballon ne tournant pas rond (voir et revoir avec affliction nos «super» affichés d'un championnat ennuyeux à en mourir) depuis longtemps et derrière lequel vingt deux acteurs bénéficiaient de toutes les attentions financières, courent sans réel talent. La deuxième semaine du 1er mois de la nouvelle année (2015), qui s'ouvre sur deux importantes échéances pour un sport national dans un tunnel et à la recherche continue d'une nouvelle voie et d'un prestige singulièrement terni par des années de mauvaise gestion, constituera, à n'en pas douter, un virage important (pas décisif ?) pour un avenir en pointillés quoique nos deux E.N (celle de handball et de football, cette dernière étant «sauvée» par ses expatriés nés et formés ailleurs, en l'absence d'un produit local en déperdition) constituent, pour l'heure, ce qui se fait de mieux dans un paysage invitant à une perpétuelle déprime depuis que nos élites (les derniers J.O en date, pas seulement ceux de Londres, mais Athènes et Pékin se sont déjà révélés comme des sommets dans le ratage) ont décidé de rester en marge de la mondialisation. Et donc des formidables progrès enregistrés sur une Planète-sports en constants bouleversements. En

terme de remise en cause de la hiérarchie notamment avec l'émergence de nouvelles forces au moment où l'Algérie du sport fait du surplace et régresse fatalement. A beaucoup de mal à prendre le train d'une globalisation qui se fait sans elle. En janvier prochain, le cœur des Algériens balancera (on sait à l'avance pour qui il battra) entre ses vrais champions d'Afrique (ils l'ont sur la tête depuis près d'une année après leur fabuleux exploit de Harcha) qui disputeront, pour ceux qui ne le savent pas, non moins qu'un Mondial («on dirait pas», comme on dit chez nous) auquel presque personne ne fait attention ou n'en parle (Doha, loin des regards, fait éloigner les cœurs n'est-ce pas) que rarement, et ses «futurs» (ils comptent certes parmi les potentiels favoris mais se doivent encore de confirmer en Guinée Equatoriale et justifier qu'ils sont les dignes héritiers de la génération 90 à l'origine de la seule étoile figurant à leurs maillots) rois d'Afrique auxquels il est demandé un peu plus d'efforts pour justifier leur statut de «géant» médiatique. En janvier, il fera chaud dans le cœur de l'opinion sportive nationale mais ce qui est sûr, une fois les deux prestigieux tournois lancés (on peut le constater déjà), l'Afrique et la CAN de football pèseront plus lourd que l'Asie et son Mondial de handball. Pour deux sélections aux statuts (l'une est N°1 d'Afrique en titre mais dont les ambitions sont réduites à leur plus simple expression dans une compétition pas encore dans leurs cordes, l'autre bien dans son costume de meilleure sélection continentale de l'heure mais qui est appelée à le prouver sur le terrain en s'en revenant au pays avec le trophée qui, le moins que l'on puisse dire, fait courir, sans résultat, depuis 25 ans, nos stars en carton issues de notre faible championnat) différents. Le Qatar comme la Guinée Equatoriale sont là. Qui d'après vous, des handballeurs et des footballeurs, tous des Verts, méritent le plus d'attention et de sollicitude? Que vaut un Mondial devant une Coupe du monde «CAN...ienne»?

La réponse, qui coule de source, est donnée par le déséquilibre (le gouffre) flagrant que nous offrent des surfaces rédactionnelles ne laissant pas de place au doute. A ceux qui en doutent encore, on rappellera que le stage de préparation qu'effectuent Hamad (qui se désolait, à juste titre, que le Wali d'Alger succombe à la folie ambiante qu'a entraîné le sacre stéfien en ligue des champions, en accordant au club des Hauts Plateaux une forte récompense et que les siens soient oubliés) et ses frères n'a pas pesé lourd devant le déplacement des Fennecs au Mali et la grosse «déception» populaire entraînée par la défaite. Sans plus de commentaire. On aura compris.

Rabah Amazigh.A.

@box 3G+ ENTREPRISES

La Solution Entreprises en Exclusivité chez Mobilis

32 Utilisateurs en simultané

10Go

5000DA Mois

Remise de **50%*** sur le routeur @box

*Remise pour une anticipation de 12 mois avec le forfait Comfort.

Windows Windows Vista Windows Mac OS

3G+
www.3g.dz
f t in 3G+

موبيليس
mobilis
ENTREPRISES

CHALLENGE MONDIAL DE SAUT D'OBSTACLES CATÉGORIE «A» :

Mesrati et Benbernou qualifiés pour la phase finale



LES CAVALIERS algériens Mohamed Mesrati (sûreté nationale) et Abdelkrim Benbernou (Mostaganem) se sont qualifiés pour la phase finale du Challenge mondial de saut d'obstacles catégorie «A», à l'issue des qualifications qui se sont déroulées vendredi et samedi au centre équestre du Caroubier à Alger. Mesrati et Benbernou, montant respectivement Rif et Sidney, ont réalisé un parcours sans fautes et seront ainsi les représentants algériens au Challenge mondial qui se déroulera en juin 2015 à Caracas, capitale du Venezuela. Cette compétition de sport hippique, organisée conjointement par la Fédération équestre algérienne (FEA) et le club hippique du Caroubier, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), a vu la participation de cavaliers de différents clubs du pays âgés de 15 ans et plus, titulaires de 1^{er} et 2^{ème} degrés, montant chevaux «Open» 6 ans et plus. Le concours a été supervisé par un juge représentant la Fédération équestre internationale, Dominique Ribot, assisté de Youcef Hamadache et Sebiane Fahima. Cette manifestation sportive a permis, selon ses organisateurs, aux cavaliers de se mesurer sur des parcours techniques élaborés par des experts internationaux et de prétendre à un classement mondial établi par la FEI. Ce challenge constitue aussi une occasion d'évaluer le niveau de la pratique équestre dans différents pays affiliés à la FEI.

UNE QUARANTAINE DE PARTICIPANTS AU DEUXIÈME RALLYE NATIONAL DES OASIS À HASSI-MESSAOU (OUARGLA)

UNE QUARANTAINE de participants, venus de différentes régions du pays, ont pris part vendredi à la deuxième édition du rallye national des oasis, à Hassi-Messaoud (Ouar gla). La course, qui s'est déroulée sur une distance de 200 km, sur la route reliant Hassi Messaoud à El-Borma, a été très disputée et les pilotes ont démontré de très bonnes dispositions, a affirmé le président de l'association coorganisatrice "Club oasis rallye", Youcef Rouabah. La course à laquelle ont pris part 12 voitures tout terrain (4x4) et 27 motos, venues en majorité des wilayas d'Alger, El-oued, Ghardaïa et Ouar gla, a été réservée aux professionnels de sports mécaniques

qui s'étaient qualifiés lors de la première édition en février dernier, selon la même source. Organisée conjointement par la fédération algérienne de sports mécaniques (FASM) et le club précité, s'inscrit dans le cadre du Championnat national des Rallyes. Cette manifestation sportive est initiée sous le patronage du ministère des sports, de la wilaya d'Ouar gla et de l'APC de Hassi-Messaoud. Cette édition a connu une grande affluence de la part des passionnés de sports mécaniques, dont un bon nombre a passé la nuit devant le lieu de départ de la course

TIR SPORTIF/CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS: L'ALGÉRIE TERMINE SECONDE À L'AIR COMPRIMÉ



LA SÉLECTION algérienne de tir sportif a pris la seconde place par pays dans les épreuves de l'Air comprimé aux 11^{èmes} championnats arabes des nations (garçons et filles) qui ont pris fin mardi à Doha, a-t-on appris mercredi auprès du secrétariat général de la Fédération algérienne de la discipline (FATAS). Au concours de l'Air comprimé (pistolet et carabine), l'Algérie a remporté huit médailles (4 or, 3 argent et 1 bronze). La tireuse Yamina Lalouet a ouvert l'appétit à ses compatriotes en offrant la première médaille d'or à l'Algérie au concours du pistolet, distance 10m. Elle a été imitée par la cadette Halla Medjah (pistolet, distance 10m), Rachida Benfalami (pistolet, distance 10m) chez les juniors et Rania Tikarouchine (carabine distance 10m en cadettes). Les médailles d'argent de la délégation algérienne ont été remportées par Houida Chaabi (carabine, distance 10m), Rachida Benfalami en cadettes cette fois-ci (pistolet, distance 10m) et Halla Medjah qui a ajouté une seconde médaille à son palmarès, chez les juniors, dans l'épreuve du pistolet, distance 10m. L'unique médaille de bronze a été gagnée par Chafik Bouaoud au concours de la carabine à 10m. Pour sa première expérience au pistolet à 25 mètres, Yamina Lalouet a pris part à la finale, mais n'a pu monter sur le podium. Dans les épreuves du Trap, disputées lors des deux dernières journées (lundi et mardi) du rendez-vous qatari, l'Algérie a remporté une médaille de bronze par Foued Abid. Le Trap algérien était présent avec les tireurs Bilal Chaabane, Ali Ben Ali Mokhtar et Foued Abid qui étaient en lice en individuel et par équipes. Outre l'Algérie, qui était présente avec douze athlètes dont quatre filles, le rendez-vous de Doha a regroupé quelque 300 athlètes, venus de Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Jordanie, Oman, Koweït, Liban et Qatar (pays organisateur).

Ailleurs- Ailleurs- Ailleurs...

BRÉSIL, THIAGO SILVA N'EST PLUS DANS LA LUMIÈRE

THIAGO SILVA, désormais remplaçant avec le Brésil, traverse une des périodes les plus compliquées de sa carrière. Une situation qu'il ne digère pas. Les statuts s'étiolent plus vite qu'ils ne se construisent. Thiago Silva est en train de l'apprendre. Il y a un an, le capitaine du portait également le brassard de la Selecao et se projetait, toujours plus, dans la vision chimérique de «son» Mondial. À son poste, il restait, aussi, une sorte d'idéal. Une référence bien positionnée pour espérer une place d'honneur au Ballon d'Or. Cette image enjolève a fané au gré des désillusions pour engendrer une chute lente, et plutôt brutale, car inopinée. Quelques signes d'essoufflement ont apparus dès le printemps dernier. Assuré, ou presque, de glaner son second titre de champion de France avec le PSG, Thiago Silva a d'abord laissé l'impression gênante d'un joueur qui se gère pour appréhender la Coupe du monde, comme d'autres acteurs du circuit à ce moment-là. Ce type de calcul pas franchement louable n'a pas payé. L'international auriverd s'est perdu dans une imperfection qui ne lui ressemblait pas, comme s'il avait involontairement égaré son application et son assurance pour entrer dans d'autres dispositions physiques et mentales. On connaît la suite de l'histoire. Le Mondial a basculé dans un surplus d'émotion croissant et pénalisant, tout en exposant au monde les immenses lacunes défensives d'une Selecao historiquement fragile, et indignement étrillée sur ses terres. Le jour de la débacle contre l'Allemagne (2-7), Thiago Silva, dépité, n'était encore qu'un absent de taille. Le grand retour de Dunga aux commandes de la sélection brésilienne pour succéder au malheureux Scolari lui a fait perdre le brassard de capitaine, dans un premier temps, avant de lui faire subir ce qu'il craignait le plus, le banc, tout récemment, au profit de João Miranda. «Cela m'énervé. Si je disais le contraire, je mentirais. C'est comme si on m'avait enlevé quelque chose qui m'appartenait. C'est douloureux et ça me rend triste. D'autant plus que personne n'est venu me parler de ça. Neymar ne me parle pas. Alors, je reste dans mon coin. Je ne parle pas trop de tout ça avec les autres...», a-t-il expliqué en conférence de presse, dans des propos relayés par l'Equipe. L'affaire n'a rien de réhibitoire. Thiago Silva a les clés pour redevenir le défenseur classique et adulé qu'il a toujours été, mais son salut passera par ses péripéties à Paris. En regardant bien dans le rétroviseur, c'est là que la chute a commencé.

LA SLOVÉNIE ATTAQUE L'UEFA

SAMEDI DERNIER l'Angleterre a battu la Slovénie à Wembley pour la quatrième journée du Groupe E (3-1). Si le temps fort de la rencontre reste la 100ème sélection de Wayne Rooney, la Slovénie



nie a vécu une drôle d'aventure. L'UEFA a en effet interdit à l'équipe slovène de marcher jusqu'à Wembley depuis leur hôtel, pourtant à cinquante mètres du stade. Pire, l'instance européenne de football a obligé les Sloènes à partir en bus à 15h pour un trajet de sept minutes. Le match ne débutant qu'à 18h, ces derniers ont dû patienter plusieurs minutes avant de pouvoir sortir s'échauffer. Une situation qui n'a pas du tout plu à Srecko Katanec, le sélectionneur de la Slo-venie, comme il l'a exprimé au Daily Mirror : «Nous avons dû venir en bus alors que nous voulions marcher. C'était un match important pour nous mais nous n'avons pas pu avoir la bonne préparation. Cela s'est traduit par de mauvaises sensations, à attendre le début du match.» Un porte-parole de la Fédération slovène de football a promis une plainte contre l'UEFA qui a obligé la sélection à prendre le bus malgré les embouteillages aux alentours du stade.

UN ANCIEN FOOTBALLEUR ALLEMAND FAIT SES DÉBUTS SUR UN RING DE CATCH

TIM WIESE, ancien gardien de but international allemand, a participé à une réunion de catch de la WWE, la principale fédération américaine, samedi à Francfort. Le début



d'une reconversion étonnante. La vie de footballeur de Tim Wiese semble définitivement derrière lui. Deux mois après avoir confié son envie de se reconvenir dans le catch, après avoir reçu une proposition de la WWE (la principale fédération américaine de catch), l'ancien gardien de but international allemand (6 sélections, remplaçant lors de la Coupe du monde 2010), sans club depuis janvier dernier, a fait ses débuts sur le ring samedi soir à Francfort. Pas encore pour combattre vraiment (il lui faudra pour cela attendre un peu et notamment suivre une formation spéciale) mais déjà pour faire le show. Lors de la réunion de Francfort, l'ancien coéquipier de Johan Micoud au Werder Brême (2005-2012), laissé libre par son dernier club d'Hoffenheim, où il ne s'est jamais imposé, a d'abord assisté aux débats depuis les tribunes. Puis il a été invité à monter sur le ring pour être présenté au public. Du haut de ses 117 kilos, contre 91 du temps où il était encore footballeur (!), Wiese (33 ans le mois prochain) n'a alors pas mis longtemps à maîtriser les codes d'une discipline qui mêle effort physique et spectacle. Quelques secondes après son entrée sur le ring, il montait sur une corde dans les coins pour bomber le torse et gonfler les biceps face au public. Avant de s'en aller, après avoir satisfait aux photos, sous les applaudissements des spectateurs qui attendent désormais de le voir à l'œuvre pour combattre.

DEUX MILLIONS D'EUROS :

ce que doit déboursé Messi pour construire son propre temple du football

LIONEL MESSI a fait l'acquisition du terrain voisin à sa maison de Castelldefels pour construire son propre complexe sportif. Après deux ans de lutte avec ses voisins qui lorgnaient aussi sur le terrain, Lionel Messi a fini par mettre la main sur la parcelle libre juste à côté de sa maison dans le quartier de luxe de Castelldefels, en banlieue de Barcelone. Selon les informations du Diario Gol en Espagne, l'attaquant du FC Barcelone a acquis le terrain pour en faire son propre temple du football. Désormais propriétaire d'un hectare de terrain, le vice-champion du monde argentin envisage d'y construire un gymnase plus un terrain de football aux dimensions toutefois plus modestes qu'une pelouse classique. Une première phase de démolition a été entamée par le joueur : une deuxième de construction devrait débiter prochainement. S'appuyant sur des sources immobilières, le Diario Gol indique que le vice-champion du monde argentin va investir près de deux millions d'euros pour démolir l'existant et construire son projet sportif. Lionel Messi est le footballeur le mieux payé de la planète avec 41 millions d'euros gagnés en 2013-2014 entre son salaire au FC Barcelone, ses primes et les revenus de sponsoring.

MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT NATIONAL MOBILIS DE LIGUE 1

AUJOURD'HUI À SÉTIF, ESS - MCA

Le Doyen sommé de gagner

L'Entente de Sétif reçoit, cette après-midi, la lanterne rouge du championnat, en l'occurrence le MC Alger, pour le compte de la mise à jour de la 8e journée de la Ligue professionnelle 1 Mobilis.



Une belle affiche qui mettra aux prises une équipe sétifienne, qui continue de savourer son exploit africain et qui est revigorée par les deux dernières victoires acquises en championnat aux dépens de la JS Saoura à Béchar et de l'USM Harrach à Sétif, avec une formation algéroise, qui se trouve dans une très mauvaise posture en raison de la série d'échecs enregistrés dont le dernier face au frère ennemi de l'USM Alger, au stade Omar-Hammadi. Lors de ce derby, le seul but de la partie signé Baïteche n'a fait qu'enfoncer le Doyen, qui traverse, une zone de turbulences, ce qui risque de le conduire à l'irréparable. D'où la colère des inconditionnels qui n'arrivent toujours pas à croire que leur team végète, dans la dernière place du tableau, avec 9 points seulement. A contrario, les amoureux de l'Aigle Noir sont ravis, suite aux victoires enchaînées qui font remonter l'équipe au classement (7e place avec 14 points) mais aussi aux belles prestations du groupe.

Les fans ententistes ne veulent surtout pas revoir l'équipe peiner et être accrochée par ses adversaires dans son jardin du 8-mai 45. Faut-il rappeler, dans ce contexte que l'équipe a du patienter longtemps avant de se débarrasser du signe indien au stade du 8-Mai 45. En effet,

durant cinq mois, et hormis la victoire réalisée contre les Congolais du TP Mazembé, lors de la demi-finale aller de la Champion's League Africaine, la formation de Aïn Fouara n'a gagné aucun match sur son propre sol. Le gardien Khedairia qui s'est montré impérial ces temps-ci en repoussant magistralement de nombreuses occasions de but créées par ses adversaires, déclare : « Dieu merci, notre groupe fonctionne bien et replonge positivement dans le championnat. En témoignant les résultats acquis(...) Nous avons le devoir de confirmer notre bonne santé aujourd'hui face au MCA et d'apporter la joie à nos fans ». Mais les poulains de Kheireddine Madoui doivent se méfier de la bête blessée. Il est vrai que l'équipe algéroise baigne dans une crise profonde, mais cela ne devrait pas l'empêcher de tout mettre en œuvre pour créer l'exploit à Sétif et de redonner, un tant soit peu, l'espoir aux milliers de Chnaoua. On croit savoir que l'ex-Sétifien Khaled

Gourmi qui a manqué les matchs CRB et USMA, pour avoir été suspendu, fera sans doute son retour à l'occasion du match face à Sétif. Il sera de même pour l'autre ex Ententiste, les milieux de terrain Amir Karaoui qui a raté la confrontation du CRB et qui va retrouver, lui aussi, son ancienne équipe et le public sétifien. Ce qui donnera plus de primat à cette rencontre qui s'annonce plaisante à plus d'un titre. D'aucuns pensent que ces deux joueurs, qui avaient résilié en début de saison leur contrat avec l'ESS, ont dû regretter amèrement cette décision, d'autant qu'ils avaient pris part à la phase des poules de la Ligue des champions. Aussi, dans le milieu mouloudéen, on parle de la venue imminente (hier ndr) de l'entraîneur portugais Artur Jorge venu prendre les rênes du club algérois. Si cela se confirme, il n'est pas à écarter de voir le technicien portugais faire le déplacement à Sétif pour se faire une idée sur l'équipe.

Dj. Gherib

MONDIAL DES CLUBS :

Le président de l'ES Sétif reçoit symboliquement le ballon officiel de la compétition

LE PRÉSIDENT de l'ES Sétif, Hacene Hamar, a reçu dimanche des mains du représentant de la FIFA, Oliver Vogt, le ballon officiel de la coupe du monde des clubs à laquelle l'équipe sétifienne participera du 10 au 20 décembre prochain au Maroc. Vogt a souligné au cours d'un point de presse organisé au siège de la wilaya à l'occasion de la présentation, plus tôt dans la journée, du trophée de

cette compétition, que "l'Algérie fait aujourd'hui partie des grandes nations du football comme l'a démontré sa remarquable prestation, lors du dernier mondial brésilien, face au futur vainqueur de l'épreuve." Le responsable délégué par la FIFA, se prêtant aux questions des journalistes, a écarté toute éventualité, pour le moment, d'élargir à un plus grand nombre de clubs la participation à la coupe du monde. Il a

également souligné que "toutes les dispositions ont été prises pour assurer le succès de cette manifestation internationale qui se déroulera dans les villes marocaines de Rabat et de Marrakech." L'ES Sétif disputera la coupe du monde des clubs aux côtés du Moghreb de Tétouan (Maroc), de Cruz Azul (Mexique), de San Lorenzo (Argentine), de Western Sydney Wanderers (Australie), d'Auckland City

(Nouvelle-Zélande) et du Real Madrid (Espagne). L'équipe sétifienne entamera la compétition le 13 décembre à 16 heures à Rabat face au vainqueur du match barrage entre les Marocains du Moghreb de Tétouan et les néo-zélandais d'Auckland City, pour le compte des quarts de finale. En cas de succès, ils rencontreraient en demi-finale les Argentins de San Lorenzo.

APS

Premier but de l'Algérien Lacen (Getafe) en deux ans et demi

L'INTERNATIONAL algérien, Medhi Lacen, a inscrit son premier but dans le championnat de première division espagnole de football (Liga) depuis deux ans et demi, lors de la défaite de son équipe Getafe sur le terrain de Villareal (2-1), dimanche soir pour le compte de la 12e journée. Malgré la semaine chargée qu'il vient d'avoir, en disputant deux ren-

contres avec la sélection algérienne en l'espace de quatre jours face à l'Éthiopie à domicile et le Mali en déplacement, le milieu de terrain des Verts a été reconduit dans le onze de départ de sa formation madrilène. Mais Getafe a vu sa belle série à l'extérieur stoppée par Villareal qui a scellé le sort du match en cinq minutes grâce à deux réalisations ins-

crites à la 38e et 43e. Les visiteurs, qui ont tout fait pour revenir dans la partie en deuxième mi-temps, se sont finalement contentés de réduire la marque grâce à leur joueur algérien à la 61e. Après cette défaite, les coéquipiers de Lacen reculent à la 10e place avec 14 points, accusant un retard de 16 unités sur leader le Real Madrid.

Championnat arabe des nations (messieurs):

LES VERTS ÉVOLUERONT DANS LE GROUPE B

L'ALGÉRIE évoluera lors du 19e championnat arabe des nations-2014 de volleyball (seniors) prévu au Koweït (26 novembre-10 décembre), dans le groupe B en compagnie de l'Égypte, de l'Irak, de la Palestine et du Bahreïn. La sélection algérienne dirigée par l'ancien international Lyes Tizi Oualou, entamera la compétition le jeudi 27 novembre face aux Égyptiens, avant d'affronter l'Irak le lendemain (28 nov), la Palestine (30 nov) puis le Bahreïn le 1er décembre. Le groupe A est composé du Koweït (pays hôte), de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Libye et du Yémen. Les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales. L'équipe algérienne s'envole ce lundi (12h30) à destination du Koweït via la capitale égyptienne le Caire. En prévision de ce rendez-vous arabe les coéquipiers de Yacine Hakemi ont effectué un stage précompétitif en Pologne (8-22 novembre), durant lequel ils ont disputé cinq matchs amicaux face à des clubs locaux de première division. Programme des matchs de l'Algérie (heure algérienne):

Jeu 27 novembre : Algérie - Égypte (10h00)

Vendredi 28 novembre : Algérie - Irak (12h00)

Dimanche 30 novembre : Algérie - Palestine (14h00)

Lundi 1er décembre : Algérie - Bahreïn (10h00).

APS

FORMULE 1 : HAMILTON (MERCEDES) CHAMPION DU MONDE POUR LE 2E FOIS DE SA CARRIÈRE

LE PILOTE BRITANNIQUE Lewis Hamilton (Mercedes) a été sacré champion du monde de Formule 1, pour la 2e fois après 2008, en remportant dimanche le Grand Prix d'Abou Dhabi, alors que son dernier rival pour le titre, son coéquipier allemand Nico Rosberg, a terminé 14e. Parti en pole position, Rosberg était 2e derrière Hamilton au premier virage, car l'Anglais a pris un meilleur départ que lui. Handicapé par des soucis mécaniques surgis au 24e tour, Rosberg a commencé à perdre de la puissance moteur, laissant Hamilton s'échapper pour le titre. Il a ensuite plongé au classement mais a tenu à aller au bout de cette course remportée par Hamilton, Felipe Massa et Valtteri Bottas (Williams) terminent deuxième et troisième.

APS

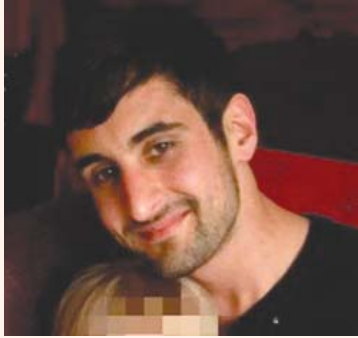
TENNIS : LA SUISSE REMPORTE SA PREMIÈRE COUPE DAVIS

ROGER FEDERER a offert à la Suisse sa première Coupe Davis de tennis, en s'imposant devant le Français Richard Gasquet en trois sets 6-4, 6-2, 6-2 en finale, dimanche à Villeneuve-d'Ascq (France). La Suisse s'impose dans cette finale sur le score de 3 à 1, le dernier simple n'étant pas joué. "On a travaillé dur pour cela. Cela fait près de quinze ans que je joue cette compétition mais je n'avais jamais été si proche du but que lors de ce week-end. Je suis content d'avoir bien joué. C'est un moment historique pour notre pays et je suis très heureux de vivre ça", a déclaré Federer qui décroche à l'occasion le seul titre qui manquait à son palmarès. Il ne manque plus au Bâlois - médaillé d'argent aux JO-2012 - que de devenir champion olympique en individuel pour gagner tous les plus grands titres du tennis.

APS

Ils font appel aux dons pour rapatrier le corps de leur ami

DES AMIS de Sam Austin, un jeune Britannique décédé en Thaïlande, essaient de récolter de l'argent pour pouvoir rapatrier son corps. Sam Austin, 26 ans, avait tout quitté pour aller vivre en Thaïlande. Le jeune homme espérait y trouver du travail et s'offrir un nouveau départ. Malheureusement, il est décédé là-bas quelques jours après son arrivée. Les circonstances de son décès ne sont pas connues. La police thaïlandaise enquête toujours.



Le corps du jeune homme n'a pas pu être rapatrié, faute d'assurance de voyage. "Le plan était de déménager en Thaïlande, de trouver un job et d'y vivre. Quand on vit là-bas, on n'a pas spécialement besoin d'as-

urance voyage", explique un de ses amis, Jon Russell à la BBC. Sa mère, Kalpana Austin, explique à Metro: "Le savoir loin de nous est affreux. Il devrait revenir auprès des personnes qui l'aiment." Ses amis espèrent récolter les milliers d'euros nécessaires (18.957 euros, 15.000 livres) au rapatriement de sa dépouille. Ils ont lancé un appel sur le site de "Go Get Funding". A l'heure où l'on écrit ces lignes, ils ont déjà réussi à récolter 82% de la somme espérée.

UN CLUB DE FOOT ESPAGNOL S'ENGAGE À RELOGER UNE OCTOGÉNAIRE EXPULSÉE



ment, les joueurs, le club: dans la mesure de ce qui nous sera possible, nous allons aider cette dame pour qu'elle trouve un endroit où vivre dignement et qu'elle ne se sente pas

LE CLUB DE FOOT ball Rayo Vallecano, situé dans un quartier populaire de Madrid, s'est engagé à aider une octogénaire expulsée de son appartement parce qu'elle s'était portée garante d'un prêt contracté par son fils, provoquant dimanche de nombreuses réactions. Les larmes de la frêle Carmen Martínez, 85 ans, bouleversée alors qu'elle allait être expulsée vendredi de l'appartement où elle avait vécu pendant cinquante ans, ont ému de nombreux Espagnols et provoqué la rare réaction d'un club de football dans un pays frappé, depuis le début de la crise en 2008, par des milliers d'expulsions de propriétaires ne pouvant plus rembourser leurs dettes. "Je trouve cela très beau, ils sont adorables, je les remercie profondément. Vive le Rayo! Ils sont merveilleux", s'élevait dimanche Carmen Martínez, habitante du quartier à l'identité fière et marquée de Vallecas, dans le sud de Madrid, dans les pages du journal El Mundo. Sur le réseau social Twitter, les hashtags (mots-clés) "#YoSoyCarmen" (#JeSuisCarmen) et "Rayo Vallecano" figuraient parmi les sujets les plus discutés dimanche matin. "Non seulement moi mais aussi l'encadre-

ment, les joueurs, le club: dans la mesure de ce qui nous sera possible, nous allons aider cette dame pour qu'elle trouve un endroit où vivre dignement et qu'elle ne se sente pas seule", avait annoncé samedi Paco Jemez, entraîneur du Rayo Vallecano, l'un des clubs aux budgets les plus modestes de la première division espagnole. "Cette situation en particulier, parce que c'est une dame du quartier, nous concerne en tant que club", avait-il poursuivi, le Rayo devant préciser cette semaine l'aide concrète qu'il lui apportera. Après l'annonce du club, la maire de Madrid, Ana Botella, et le ministre espagnol de l'Economie ont chacun annoncé qu'ils tenteraient de trouver une solution pour l'octogénaire, hébergée en attendant par son petit-fils. Carmen Martínez a été expulsée de son appartement parce qu'elle s'était portée garante d'un prêt contracté par son fils auprès d'un particulier, qu'il n'a pas pu rembourser, selon l'entraîneur et les médias espagnols. Son cas a obtenu un écho particulier dans un pays où les expulsions de propriétaires et locataires surendettés ont soulevé l'indignation ces dernières années. Sur la seule année 2013, les banques ont saisi 49.694 logements, soit 11,1% de plus qu'en 2012, auprès de propriétaires surendettés qui ont dû être expulsés ou donner leurs clés pour solder leur ardoise, selon la Banque d'Espagne.

200 personnes gravissent les 30 étages du Sheraton pour la bonne cause

CENT QUATRE-VINGTS personnes ont gravi dimanche matin les 30 étages de l'hôtel Sheraton à Bruxelles dans le cadre de la quatrième édition du "Stair Climbing Race". La participation de chacun était soumise à une contribution de 15 euros qui a été remise à Unicef pour des projets autour de l'accessibilité à l'eau potable et à des sanitaires en Somalie. Le départ a été donné à 9H00. Comme la cage d'escalier de l'hôtel bruxellois est assez étroite, les concurrents se sont attaqués un par un à l'ascension des 466 marches. Une fois arrivés au sommet, ils ont pu jouir d'une magnifique vue sur la capitale tout en surveillant l'évolution du classement.



Chez les hommes, Omar Bakalî confirme son titre acquis l'an passé, tout en améliorant son temps pour le porter à 2 minutes et 2 secondes, trois secondes de mieux qu'en 2013. Vivien Lebras s'est imposé en 3 minutes 10 chez les femmes. Les deux lauréats remportent

le droit de séjourner une nuit par mois pendant un an dans le prestigieux hôtel de la place Rogier. Vingt-cinq pompiers bruxellois étaient aussi de la partie, grimpaient les escaliers en équipement complet, en ce compris le masque à oxygène.

Le saviez-vous

LE PREMIER HOMME À SURVIVRE EN DESCENDANT LES CHUTES DU NIAGARA EST DÉCÉDÉ PLUS TARD EN GLISSANT SUR UNE PEAU D'ORANGE !

Bobby Leach, un cascadeur du cirque de Cornwall en Angleterre, fut le premier homme à survivre après avoir sauté dans les chutes du Niagara dans un tonneau le 25 juillet 1911. Il a fallu 22 minutes pour que le tonneau soit récupéré. Bobby était bel et bien vivant, il s'est juste cassé les deux genoux et la mâchoire.

15 ans plus tard, l'homme a glissé sur une pelure d'orange en Nouvelle-Zélande ce qui lui a causé une fracture de la jambe qui est devenue infectée par la suite et a dû être amputée. L'ancien cascadeur est mort deux mois plus tard d'une complication de la lésion.



UNE CENTENAIRE RÉALISE SON RÊVE:

VOIR LA MER

"C'est froid", a estimé Ruby Holt, 100 ans. À 100 ans, Ruby Holt a passé la majeure partie de sa vie à récolter du coton dans une ferme du Tennessee. Mère de quatre enfants, elle n'a jamais eu les moyens de s'offrir un beau voyage avec son mari. Grâce à sa maison de retraite et l'Association Wish of a Lifetime, Ruby a enfin réalisé son rêve il y a quelques jours: elle a pu tremper ses pieds dans l'océan, relate le site de Metronews. "J'avais entendu des gens



dire à quel point l'océan était merveilleux. Cela m'a incitée à venir voir la mer mais je n'avais jamais pu le faire auparavant", a déclaré la cente-

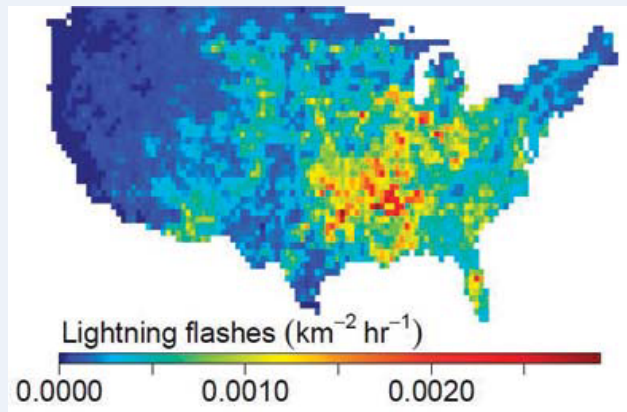
naire aux anges sur une plage du golfe du Mexique. "C'était froid. Je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi grand et impressionnant que l'océan."

Le réchauffement climatique va accroître le nombre d'éclairs

Le réchauffement climatique s'accompagne d'une multitude de conséquences inattendues pour notre planète. Un groupe de climatologues pense qu'il va entraîner une augmentation du nombre d'éclairs. Rien qu'aux États-Unis, leur fréquence annuelle pourrait s'accroître de près de 50 % d'ici la fin du siècle si la température globale s'élève de 4 °C.

Le Giec a rappelé, il y a peu, l'importance de maintenir l'augmentation de la température moyenne globale de la planète en dessous du seuil des 2 °C. Au-delà, il n'existe plus aucune garantie que le système dynamique décrivant le climat de notre planète, avec ses couplages complexes entre atmosphère, océan et biosphère, reste stable. Il n'est pas encore trop tard pour agir, mais si l'humanité continue à fonctionner selon les règles du « business as usual » en libérant massivement du dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère, cette augmentation de température pourrait bien atteindre au minimum 4 °C à l'horizon 2100.

Un groupe de climatologues états-uniens s'est demandé ce qu'il adviendrait de la fréquence annuelle des éclairs dans ce scénario, notamment aux États-Unis. Ils ont trouvé une réponse crédible qu'ils exposent dans un article de Science. Le problème semble de prime abord de bien peu d'importance par rapport aux menaces qui pèsent sur l'humanité du fait de la fonte en cours des Inlandsis ou de la disparition des récifs coralliens. Tel est le cas, certainement. Toutefois, une recrudescence des éclairs cela signifie un plus grand nombre d'incendies en forêt, puisque la moitié d'entre eux sont causés par la foudre, et



aussi plus de victimes lesquelles représentent chaque année quelques centaines à un millier de décès. Mais ce qui est le plus préoccupant dans l'hypothèse d'une accretion annuelle du nombre d'éclairs sur Terre, c'est l'augmentation probable de la production de certains oxydes d'azote qui l'accompagne, car ils peuvent jouer un rôle important dans la chimie de l'atmosphère.

12 % d'éclairs en plus par degré supplémentaire

Pour connaître l'influence du réchauffement climatique sur la fréquence annuelle des éclairs aux États-Unis, les chercheurs sont partis de l'hypothèse qu'elle dépendait pour l'essentiel de deux facteurs : l'augmentation des pré-

cipitations et l'accroissement de ce qu'ils appellent l'énergie potentielle de convection disponible (en anglais, Convective Available Potential Energy ou CAPE). C'est la quantité d'énergie (exprimée en joules par kilogramme) qu'a une parcelle d'air plus chaude que son environnement ce qui se traduit par une poussée ascensionnelle due à la force d'Archimède.

Ils ont testé cette hypothèse en confrontant les données météorologiques collectées concernant ces deux facteurs avec le comptage des éclairs sur le territoire des États-Unis, effectué en 2011, avec le National Lightning Detection Network, un réseau de détecteurs. Ils ont découvert que 77 % de la variation du nombre des éclairs pouvait être prédit en se basant effectivement sur ces deux facteurs.

Sur cette base, ils ont ensuite nourri 11 des modèles climatiques utilisés pour tenter de prédire l'évolution du climat au cours de ce siècle. Il semble que pour chaque degré supplémentaire en ce qui concerne l'élévation de la température globale, ces modèles prédisent qu'il y aura une augmentation d'environ 12 % du nombre d'éclairs aux États-Unis.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUMERDES
COMMUNE DE BOUMERDES
N° 687/SG/2014

AVIS DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOUMERDES LANCE UN AVIS DE RECRUTEMENT POUR TROIS (03) POSTES SUIVANT LE PLANNING CI -DESSOUS :

LES DOSSIERS DES CANDIDATS DOIVENT CONTENIR LES PIÈCES SUIVANTES :

- Une demande manuscrite de participation au concours.
- Deux photos d'identité.
- Une attestation de travail, si le candidat possède une expérience professionnelle.
- Photocopie légalisée des titres et diplôme ou d'un titre reconnu équivalent.
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3).
- 02 certificats médicaux généraux et pneumo-pthtisio.

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITES DEMANDEES	NBRE DE POSTE	AUTRE CONDITION
Ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Voies et réseaux divers -option éducation et suivi des travaux - Gestion et technique urbaine - Option technique urbaine - Option infrastructure urbaine - Travaux publics, option construction civile et industrielle, option structure, technique de la construction, option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain, option aménagement urbain, équipement technique et installation de bâtiments, topographie, hydrologie, électricité générale, électrotechnique, mécanique générale, aménagement rural, aménagement environnement, transport urbains.	01	/

- Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat.
 - Copie de l'extrait des notes des dernières années d'études ou de la formation.
- * Les dossiers seront transmis dans un délai de vingt (20) jours, à partir de date de la publication de cet avis dans les journaux à l'adresse suivante : le président de l'Assemblée populaire communale de Boumerdès service du personnel.
Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscriptions sera rejeté d'Office.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

Le Jeune Indépendant du 25/11/2014 - ANEP N° 158 282

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUMERDES
COMMUNE DE BOUMERDES
N° 674/SG/2014

AVIS DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOUMERDES LANCE UN AVIS DE RECRUTEMENT POUR UN (01) POSTE SUIVANT LE PLANNING CI -DESSOUS :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	SPECIALITES DEMANDEES	NBRE DE POSTE	AUTRE CONDITION
Technicien de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme de technicien ou d'un titre reconnu équivalent	- Suivi de réalisation en bâtiment - Voies et réseaux divers - Urbanisme - Contrôleur mètreur - Topographie - Electronique automobile - Electrotechnique - Maintenance des engins de chantier et de manutention - Hydraulique électricité	01	/

LES DOSSIERS DES CANDIDATS DOIVENT CONTENIR LES PIÈCES SUIVANTES :

- Une demande manuscrite de participation au concours.
 - Deux photos d'identité.
 - Une attestation de travail, si le candidat possède une expérience professionnelle.
 - Photocopie légalisée des titres et diplôme ou d'un titre reconnu équivalent.
 - Attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national.
 - Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3).
 - 02 certificats médicaux généraux et pneumo-pthtisio.
 - Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat.
 - Copie de l'extrait des notes des dernières années d'études ou de la formation.
- * Les dossiers seront transmis dans un délai de vingt (20) jours, à partir de la date de publication de cet avis dans les journaux à l'adresse suivante : le président de l'Assemblée populaire communale de Boumerdès, Service du personnel.
Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscriptions sera rejeté d'office.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

Le Jeune Indépendant du 25/11/2014 - ANEP N° 158 280



Astuces pour avoir de belles cuisses

Faites 10 000 pas par jour



La marche est le moyen le plus accessible et l'un des plus simples pour affiner ses cuisses. Il vous faudra en revanche vous astreindre à marcher à bonne allure au moins une demi-heure par jour en plus de vos activités, soit environ 10 000 pas quotidiens.

Pour ce faire, rien de mieux que de garer votre voiture à plusieurs rues de votre travail, faire v

Massez vos cuisses



Comment : Avec un outil massant à picots ou à rouleaux, procéder de bas en haut, du genou en remontant vers les

hanches, l'aîne et les fesses pendant une dizaine de minutes chaque cuisse.

Pourquoi : "Les massages type modelage ou drainants mobilisent les graisses et relancent la circulation veineuse et lymphatique, permettant ainsi de retrouver des jambes fines et légères. On peut utiliser des crèmes aminçissantes pour avoir un effet également sur la cellulite.", explique le Dr Toledano.

Et aussi : Lorsque vous prenez votre douche, terminez par un jet d'eau froide en remontant des chevilles jusqu'aux fesses. Cela permet de raffermir les jambes en activant la circulation sanguine.

Lutte contre la rétention d'eau



Oubliez le sel et les excès de table riches en graisses et en sucres. Privilégiez à la place une alimentation équilibrée riche en fruits et en légumes, ainsi qu'en protéines. Mixez également sur les médicaments veinotiques à base de plantes qui agissent sur la paroi des veines et des capillaires, comme Daflon®, Antistax®, Cyclo3®, Endotelon®, Ginkor®*, Arkogélules Marronnier d'Inde, Esbériven fort®, Circulymphe® en vente libre en pharmacies**. A prendre en cure d'1 à 2 mois.

Pourquoi : Les veinotoniques sont efficaces sur les gonflements, les lourdeurs au

niveau des jambes et permettent de drainer l'eau en excédent dans notre organisme en stimulant la microcirculation sanguine et l'élimination par les urines. Ils favorisent aussi le retour veineux et augmente la tonicité des parois veineuses, jouant sur l'esthétique des cuisses.

Choisissez bien votre sport



Lesquels : Pour des cuisses affinées, rien de mieux que la natation avec des palmes, la danse classique, la gymnastique douce, le cyclisme et l'aquabiking. Ces activités physiques ont l'avantage de faire prendre du muscle en longueur et non en volume.

Pourquoi : Le but est de renforcer les muscles posturaux* au niveau des cuisses pour les affiner. Cela est également efficace sur la circulation veineuse.

A l'inverse : Evitez les sports qui en revanche ont tendance à faire gonfler les quadriceps comme le step, la musculation, les sports d'impact comme le tennis, le squash, la course à pied, l'équitation ou les sports de combat.

Pas de secret cependant : Il vous faudra une pratique régulière et rigoureuse, à raison de 2 à 3 fois par semaine pendant quelques mois, pour commencer à voir s'affiner vos "gambettes" !

FAIRE LE PLEIN DE VITAMINES AU QUOTIDIEN

Les vitamines sont essentielles pour une bonne santé. Où les trouver, comment les préserver... Découvrez les astuces pratiques pour faire facilement le plein chaque jour.



Pour faire le plein de vitamines au quotidien, la première règle de base à respecter est de manger varié et équilibré. En effet, chaque aliment apporte des vitamines particulières et c'est en mangeant de tout que l'on a le plus de chances de combler ses besoins journaliers !

- La vitamine A se trouve dans le foie, les produits laitiers, le jaune d'oeuf ainsi que dans de nombreux fruits et légumes de couleur orange (sous forme de bêta-carotène) comme la carotte, la pêche, le potiron... Elle est essentielle à une bonne vision, à la croissance, aux défenses immunitaires. Elle a également une action anticancer et anti-âge.

- Les vitamines du groupe B se trouvent dans la viande, les produits laitiers, les céréales, les levures, les fruits secs... Elles participent notamment à l'assimilation des sucres, à l'équilibre du système nerveux ou à la bonne santé de la peau.

- La vitamine C se trouve dans de nombreux fruits et légumes (agrumes, kiwis, persil...) mais aussi dans le foie et dans certains poissons comme le saumon ou le thon. Elle booste la résistance de l'organisme, freine le vieillissement, participe à la prévention du cancer...

- La vitamine D est la vitamine du soleil. Elle est synthétisée quand on s'expose au soleil. On la trouve également dans les céréales, certaines huiles de foie de poisson. Elle participe à la solidité des os et des dents.

- La vitamine E se trouve dans les viandes, les oeufs, les produits laitiers, les huiles, les fruits secs... Elle prévient le vieillissement, le cancer, les maladies cardiovasculaires...

LES ENNEMIS DE NOTRE SOMMEIL

Des rideaux pas assez occultants

La lumière gêne 42 % des Français au moment de s'endormir. En cause notamment, la pollution lumineuse extérieure (lampadaires, vitrines des magasins...). "La sensibilité à la lumière diffère selon les individus mais d'une manière générale, les études montrent qu'il est préférable de dormir dans l'obscurité car la lumière inhibe la sécrétion de la mélatonine, favorable à la stabilité du rythme veille/sommeil" explique la spécialiste.

Une température trop élevée dans la chambre

Eviter les activités qui font monter la température interne du corps (sport, bain chaud...) après 18-19h. Penser également à maintenir la température de la chambre autour de 18-20°C, pas plus. En revanche, rien n'empêche de porter des chaussettes au lit si on a froid aux pieds, au contraire, elles permettent une vasodilatation périphérique qui aide à faire baisser la température centrale.

Un radio-réveil trop lumineux

Télévision, ordinateur, tablette, smartphones... tous ces écrans qui émettent de la lumière peuvent inhiber la sécrétion de la mélatonine et perturber la synchronisation veille/sommeil. "Mais surtout, ces activités maintiennent le cerveau dans un état d'hyper-éveil, on est actif, à l'affût d'informations, ce qui empêche de lâcher-prise" ajoute le Dr Vecchierini. Difficile dans ces conditions de trouver facilement le sommeil.



gratin de pâtes au thon

Ingrédients

- 400 gr de pâtes penne
- 200 gr de brocoli détaillé en petits bouquets
- 2 boîtes de thon très bien égoutté
- 150 gr de fromage râpé
- herbes de provence
- Pour la sauce au fromage
- 1 gros oignon finement coupé
- 4 gousses d'ail râpées
- 60 ml d'huile d'olive
- 70 gr de farine
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 100 gr de fromage fondu
- 750 ml de lait

Les étapes

- Faites chauffer l'huile d'olive dans une casserole.
- Rajouter l'oignon et faites cuire sur feu doux pendant 10 minutes en remuant de temps en temps.
- Incorporer l'ail et faites rissoler pendant une minutes toujours sur feu doux.



- Ajouter la farine et le fromage fondu.
- Incorporer le lait bouillit progressivement en remuant constamment avec un fouet.
- Saler et poivrer et Laisser épaissir sur feu doux.
- Dans un moule a gratin mettre la moitié des pâtes.
- Couvrir avec la moitié du thon et la moitié de la sauce au fromage.
- Parsemer avec la moitié du fromage râpé et les herbes de provence.
- Mettre une autre couche de pâtes, le reste du thon, le brocoli et le reste de la sauce.
- Parsemer avec du fromage râpé, et faites gratiner pendant 15 à 20 minutes à 180 degrés.

Muffins au beurre de cacahuètes

Ingrédients

- 230 gr de farine
- 190 gr de beurre de cacahuètes
- 170 gr de sucre roux
- 2 oeufs
- 190 ml de lait
- 70 ml d'huile
- 2 cuillères à café de levure chimique
- 1 cuillère à café de vanille
- 80 gr de pépites de chocolat
- 2 petites bananes

Les étapes

- Mélanger tout les ingrédients secs ensemble.
- Fouetter les oeufs, le beurre de cacahuètes, le lait et l'huile pendant 4 minutes.



Mélanger ensuite les deux préparations ensemble avec une cuillère.

Garnir 12 moules a muffins avec des caissettes.

Remplir les caissettes jusqu'à la moitié. Mettre au centre un morceau de banane. Couvrir avec le reste de la pâte et éparpillez les pépites de chocolat sur la surface.

Faites cuire au four préchauffé à 180 degrés pendant 25 minutes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 111/2014 N.I.F : 000201015000581

Le wali de la wilaya d'Adrar représenté par le directeur des équipements publics de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la prise en charge des travaux de réalisation de lot n° 15 : **réaménagement de la rentrée principale et réalisation d'une salle d'archives et magasin dans le cadre de l'opération achèvement de l'établissement de prévention de Reggane (PCSC 2005).**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint ayant le certificat de qualification et classification professionnelles dans le domaine du **bâtiment** comme activité principale catégorie deux (02) et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar sise, près de l'hôtel des Finances à Adrar, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au **21ème jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*, jusqu'à **12h00mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **12h00mn**.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR**. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : «**Offre technique**» ou «**Offre financière**» selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ADRAR
SOUSSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 111 /2014
ACHEVEMENT DE L'ETABLISSEMENT DE PREVENTION DE REG-
GANE
- LOT N° 15 : RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ET
RÉALISATION D'UNE SALLE D'ARCHIVES ET MAGASIN**

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique :

- 1- Déclaration à souscrire (remplie, signée et cachetée).
- 2- Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés) (photocopie légalisée).
- 3- Registre du commerce (photocopie légalisée).
- 4- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie deux (02) et plus
- 5- Casier judiciaire du soumissionnaire datant d'au moins de 03 mois copie originale.
- 6- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH (photocopies légalisées).
- 7- Extrait de rôles de l'année en cours apuré ou avec échéancier (photocopie légalisée).
- 8- Carte d'identification fiscale (photocopie légalisée).
- 9- Déclaration de probité (remplie et signée et cachetée).
- 10- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés pour l'année 2013.
- 11 - L'instruction aux soumissionnaires (paraphé, signé et cacheté). Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».
- 12- Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP) (paraphés, signés et cachetés). Qui doivent obligatoirement porter dans leur dernière page la mention « Lu et accepté ».
- 13- Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution établies durant les 10 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages publics en faisant ressortir les montants des projets.
- 14- Planning prévisionnel des travaux.
- 15- Liste des moyens humains accompagnée des attestations de réussite ou diplômes et affiliation CNAS en cours de validité.
- 16- Liste du matériel justifiée par les cartes grises et assurances en cours de validité pour le matériel roulant et les factures d'achat au nom du soumissionnaire ou le P.-V. d'huissier de justice de moins une (01) année ou délivrées par les commerçants, les commissaires-priseurs, ou liquidateurs pour le matériel non roulant.
- 17- NIF.
- 18- Numéro de Fax.
- 19 Attestation d'activité durant les 03 dernières années.

B - L'offre financière : contenant obligatoirement les pièces suivantes :

- La lettre de soumission établie suivant le modèle joint, remplie, signée, datée et cachetée.
- Les bordereaux des prix unitaires remplis, signés, datés et cachetés.
- Le détail quantitatif estimatif rempli, signé, daté et cacheté.
- La soumission dont le contenu ne conforme aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel d'offres citées ci dessus, sera rejetée.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de **03 mois** à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h30mn** au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar sise, près de l'hôtel des Finances à Adrar.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **14h30mn**.

N. B. : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées.

Le Jeune Indépendant du 25/11/2014/ANEP N° 157 937

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE CHLEF

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des œuvres universitaires de Chlef lance un concours de recrutement extérieur sur titre pour l'exercice 2014 pour les grades et les corps suivants, selon les modes de recrutement en vigueur :

N°	Grade	Nombre de postes	Type de recrutement	Conditions de recrutement
01	- Médecin généraliste de la santé publique	03	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un doctorat en médecine
02	- Administrateur	04		Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou titre équivalent dans les spécialités suivantes selon l'ordre ci-après : Spécialités n° 01 : sciences économiques, sciences financières, sciences commerciales, sciences de gestion (02 points) Spécialités n° 02 : sciences juridiques et administratives (01 point) Spécialités n° 03 : Sciences politiques et relations internationales, sociologie (sauf sociologie éducative), psychologie (spécialité travail et réglementation), sciences de l'information et de la communication (sauf presse écrite et audiovisuel), sciences islamiques spécialité charia et droit (0,5 point).
03	Infirmier de la santé publique	01		Candidats titulaires d'un diplôme des Instituts nationaux de la formation supérieure paramédicale, branche traitement spécialité : traitement général.
04	Attaché principal d'administration	09		Candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou titre équivalent dans les spécialités suivantes : Spécialités n° 01 : gestion publique - Droit des affaires - Droit des relations économiques internationales - Commerce international - Marketing - Gestion des ressources humaines (02 points) Spécialités n° 02 : psychologie (0,5 point)
05	Technicien supérieur en informatique	02		Candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur en informatique ou diplôme d'études universitaires appliquées en informatique

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite de participation au concours (en précisant le poste convoité et l'adresse).
- Copie conforme légalisée de la carte d'identité nationale
- Copie conforme légalisée du diplôme, ou de la qualification accompagnée du relevé de notes de la dernière année d'étude.
- Fiche de renseignement remplie par le candidat (à télécharger à partir du site de la direction : www.douchlef.dz)

Les candidats reçus doivent compléter leurs dossiers, avant leur désignation aux postes, par les documents administratifs suivants :

- Copie conforme légalisée du document justifiant la situation vis-à-vis du Service national, légalisée par l'administration ou l'établissement organisateur du concours.
- Casier judiciaire (bulletin n° 3 en cours de validité).
- Acte de naissance n° 12.
- Certificats médicaux.
- 02 photos.

En addition des documents précités, les candidats aux concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par :

- Attestation justifiant la période de travail exécutée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés, en indiquant le poste occupé le cas échéant.

- Attestations de travail fixant l'expérience professionnelle dans la spécialité, visées par la sécurité sociale pour le secteur privé.
- Tout document justifiant le suivi du candidat d'une formation supérieure au diplôme exigé le cas échéant.
- Tout document justifiant les travaux et les études réalisés dans la spécialité le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

Critères de sélection :

1. Convenance de la branche de spécialité du candidat avec les exigences du grade concerné 00 à 05 points.
2. Formation complémentaire du diplôme exigé dans la même spécialité 0 à 02 points.
3. Travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité concernant les concours d'accès aux grades niveau II et plus 00 à 02 points.
4. Expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même poste ou poste équivalent 0 à 06 points.
5. Date d'obtention du diplôme 0 à 02 points.
6. Entretien avec la commission de sélection 0 à 03 points.

Lieu de dépôt ou d'envoi des dossiers	Périodes des inscriptions
Direction des œuvres universitaires de Chlef, Oulad Fares centre	15 jours ouvrables, à partir de la première parution de l'avis dans la presse écrite ou par voie d'affichage.

N. B. :

Les dossiers incomplets ou parvenant hors délai ne seront pas pris en considération

Important :

1. Tout fonctionnaire ayant participé au concours sur titre, doit introduire les documents suivants :
- Engagement de démission en cas d'admission au concours.
- Demande de participation au concours portant approbation d'administration concernée.
2. Attestations de travail auprès des secteurs autres que la Fonction publique doivent être accompagnées par les attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale.
3. Les candidats non retenus peuvent introduire un recours auprès de l'établissement concerné par le recrutement.

Site internet de la direction générale de la Fonction publique : www.concours-fonction-publique.dz

Le Jeune Indépendant du 25/11/2014/ANEP N° 158 144



SELON UNE ÉTUDE

Les glucides plus néfastes que les graisses animales pour les artères

LES GLUCIDES sont plus néfastes que les graisses animales pour les artères, selon les résultats d'une étude publiée. Doubler voire tripler la consommation de graisses animales n'entraîne pas une augmentation dans le sang du taux de certaines graisses saturées nocives pour le système cardiovasculaire, affirme une étude qui pointe du doigt les glucides. Pour cette étude parue dans la revue américaine PLOS ONE, seize participants ont été soumis à un régime alimentaire de quatre mois et demi. Toutes les trois semaines, la part des glucides (pain, pâtes...) était progressivement augmentée tandis que celle des aliments contenant des graisses animales saturées (viande, fromage...) était réduite. Le nombre de calories et de protéines restait stable.

Ces chercheurs, dont Jeff Volek, professeur à l'Université d'Ohio, ont constaté que le taux total de graisses saturées relevé dans le sang des participants n'augmentait pas quand ils mangeaient de grandes quantités de viande rouge et de laitage, et diminuait même chez la plupart. L'acide palmitoléique notamment, un acide gras saturé lié au métabolisme des glucides et qui paraît contribuer au développement des maladies cardiovasculaires, réduisait dans l'organisme avec une faible consommation de glucides.

Mais le taux sanguin d'acide palmitoléique augmentait de nouveau avec un accroissement du nombre de glucides consommés.

Un accroissement de cet acide signale qu'une proportion grandissante de glucides est transformée en graisses au lieu d'être brûlé par l'organisme, expliquent les chercheurs.

Réduire la proportion des glucides et augmenter celle des graisses animales dans un régime alimentaire bien équilibré permet au corps de consommer ces graisses comme carburant et vite leur accumulation, ajoutent-ils.

"Quand on a un régime alimentaire très faible en glucides l'organisme brûle de préférence les graisses saturées", précise le professeur Volek.

"Nous avions des sujets qui mangeaient deux fois plus de graisses saturées qu'avant cette étude mais dont la majorité ont vu leur taux de ces graisses diminuer avec l'amélioration d'autres facteurs de risque cardiovasculaire", souligne-t-il. Ainsi les participants ont connu une nette amélioration de leur taux sanguin de glucose et de leur tension artérielle, perdant en moyenne près de dix kilos à la fin de l'étude clinique.

"Il y a une incompréhension générale au sujet des graisses saturées", estime ce chercheur soulignant que les études de populations "ne montrent pas de lien entre les graisses saturées et les maladies cardio-vasculaires".

M. Boudiaf souligne l'importance du système d'information sanitaire national dans le développement du secteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis l'accent à Alger, sur la nécessité de mettre en place un système d'information sanitaire national, eu égard à son importance dans le développement du secteur de la santé du pays.

Intervenant à la cérémonie de clôture du projet de conception, développement et mise en oeuvre du système d'information sanitaire d'Algérie (SIS.DZ), s'inscrivant dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé avec l'Union européenne (UE), M. Boudiaf a souligné l'importance de ce projet, dont le pays a "grandement besoin", a-t-il dit, pour sa stratégie de développement du secteur.

Ce projet, a-t-il relevé, constitue l'une des "actions phares" du programme de coopération Algérie-UE, soulignant, dans ce sens, l'importance de disposer de données "fiabiles, pertinentes, disponibles en temps réel".

Le ministre a rappelé, à cette occasion, l'engagement de l'Etat en vue de moderniser le secteur de la santé à travers, notamment, sa dotation d'"outils modernes", et en lui créant un "environnement technologique adéquat par la mise en place d'un réseau informatique national performant pouvant supporter tout le système d'information sanitaire intégré".

De son côté, le chargé des programmes d'appui auprès de la délégation de l'UE en Algérie, Bernard Segarra, s'est félicité du



"succès" de ce partenariat qui a donné des "résultats tangibles", soulignant, à ce sujet, que le dossier électronique est "indissociable" de tout système d'information sanitaire.

"En voyant concrètement fonctionner ce système l'Union européenne espère que l'Algérie capitalisera sur cette expérience positive et généralisera l'utilisation des instruments de pointe dans ses établissements de santé", a-t-il ajouté.

M. Segarra a mis également l'accent sur l'importance de poursuivre et de renforcer le partenariat entre les deux parties et se rapprocher dans les différents secteurs.

L'objectif principal de SIS.DZ est de rendre disponible aux décideurs des diffé-

rents niveaux du système de santé, les données et l'information nécessaires pour développer et adapter les stratégies sectorielles et assurer une allocation appropriée des ressources.

Le système devrait consolider des données provenant de sources différentes, afin de produire des rapports réguliers dans le domaine de la veille sanitaire, de la planification du secteur et de la gestion des ressources (humaines, financières et matérielles).

Ainsi, le SIS.DZ devrait mettre en oeuvre des procédures et applications assurant tant le pilotage du secteur au niveau stratégique que la prise de décision quotidienne au niveau opérationnel.

Gestion des établissements hospitaliers: Des rencontres régionales d'évaluation dès décembre prochain

Des rencontres régionales d'évaluation, premières du genre, seront enclenchées dès décembre prochain avec l'ensemble des responsables d'établissements hospitaliers du pays, a annoncé à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. "Nous allons enclencher une série de rencontres régionales, les premières du genre depuis 1962, dès décembre prochain avec l'ensemble des chefs d'établissements hospitaliers du territoire national, qui seront accompagnés de tous leurs staffs en charge de la gestion des différentes activités. Le but est de faire une évaluation globale de la situation dans ces structures afin de déterminer ce qui doit être redressé et rectifié", a-t-il précisé.

Le ministre intervenait à l'issue de l'inauguration du Salon de "l'Hygiène en milieu de soins et dans l'industrie pharmaceutique" et celui dédié à la "Propreté et l'hygiène publique" qui se tiennent simultanément et auxquels prennent part de nombreux exposants nationaux et étrangers évoluant dans ce secteur d'activités.

Précisant qu'il s'agira, à travers cette initiative, d'effectuer un état des lieux "direct" de la question à partir de "l'écoute" des concernés, M. Boudiaf a ajouté que ces rencontres permettront, par la même occasion, d'établir un classement national des établissements hospitaliers.

"Il y a des wilayas qui souffrent non pas du manque de moyens matériels mais d'un dysfonctionnement en terme de gestion", a-t-il,



en outre relevé, précisant que ces établissements ont été destinataires de "compétences" dépêchées par le ministère de tutelle en vue d'"appuyer" les gestionnaires locaux. Abordant la thématique des Salons, le ministre a plaidé, à nouveau, pour que soient externalisés les services liés, entre autres, à l'hygiène hospitalière et ce, afin que les structures de santé se consacrent "exclusivement à leur vocation initiale, à savoir offrir l'équité en soins pour tous", a-t-il explicité. Il existe 662 établissements hospitaliers à travers le territoire national qui sont prêts à avoir des services externalisés, a fait savoir le ministre qui a observé que la finalité était que "le malade ne soit pas confronté à des scènes d'insalubrité "désagréables" et met-

tant en danger sa santé au moment où il est sensé se soigner.

Il existe assez de travail" pour tous les prestataires privés activant dans le domaine de l'hygiène et de la propreté hospitalières, a insisté M. Boudiaf, assurant que la situation prévalant au niveau des centres hospitaliers n'est pas "catastrophique".

"Les affections nosocomiales ne sont pas propres à l'Algérie, nous sommes conscients de la question et des réformes radicales ont été entreprises dans le secteur grâce aux efforts importants consentis par ses gestionnaires.

Les mois à venir seront porteurs d'autres changements positifs dans l'intérêt du citoyen", a conclu le ministre.



20.55: Mentalist



Série TV - Policier
Jane propose son aide et celle de son équipe à la brigade contre le trafic culturel qui traque les membres d'un gang spécialisé dans le vol d'œuvres d'art. Ils ont récemment commis un cambriolage spectaculaire au cours duquel ils ont tué un homme. Patrick imagine alors une opération d'infiltration très ingénieuse où chaque agent va jouer un rôle pour piéger les voleurs. Au cours de cette affaire, Marcus Pike, qui dirige la brigade, s'intéresse à Lisbon.



20.45: PARIS-SG (FRA) / AJAX AMSTERDAM (P-B) - FOOTBALL. LIGUE DES CHAMPIONS. 1RE PHASE. 5E JOURNÉE. GROUPE F.



Football - Sport
Les Parisiens ont décroché leur billet pour les huitièmes de finale à la faveur de leur victoire (1-0) acquise contre l'APOEL Nicosie, lors de la 4e journée. Les coéquipiers de Thiago Silva veulent maintenant conserver la première place de la poule. Les champions de France doivent pour cela battre l'Ajax d'Amsterdam qui lutte, de son côté, pour conserver la troisième place qui permet d'être reversé en Ligue Europa.

Au match aller, les hommes de la capitale avaient dû se contenter d'un match nul (1-1), aux Pays-Bas. Ils devront, ce soir, se montrer réalistes offensivement. Edinson Cavani pourrait être épaulé par Zlatan Ibrahimovic de retour de blessure.



20.50: Maison à vendre



Culture Infos - Société
Angélique et Vincent ont acheté un bien atypique il y a cinq ans. Mais aujourd'hui, ils souhaitent le vendre au plus vite pour vivre dans un environnement plus sain et acheter une maison en bois. Accompagné d'Emmanuelle Rivassoux, architecte d'intérieur, Stéphane Plaza va venir en aide à cette famille originale, en essayant de vendre leur logement rapidement.

Alain et Evelyne souhaitent vendre leur grande demeure des Yvelines, dans laquelle ils ont vécu pendant 25 ans, pour aller vivre leur retraite à Granville, dans la Manche. Stéphane Plaza va essayer de débloquer leur situation qui dure depuis un an avec Sophie Ferjani, architecte d'intérieur. Elle va devoir redonner un coup de jeune à leur habitation.



20.45: Secrets d'histoire



César (101-44 avant J.-C) est l'un des personnages les plus célèbres de l'histoire, mais aussi l'un des plus mal connus. Stéphane Bern se penche sur le destin exceptionnel de ce consul et dictateur. L'animateur parcourt les lieux mêmes où s'est déroulée la grande épopée, rejoue les fastes et retrace les intrigues de la Rome antique. Il se rend notamment à Bibracte, dans le Morvan, où Jules César mit fin à la migration des Helvètes au début de la guerre des Gaules, en 58. C'est en poursuivant le général Pompée que César a rencontré la reine d'Égypte, Cléopâtre.



20.45: village français



Série TV France 2014
Marchetti et Servier comptent bien tirer profit de l'arrestation d'Antoine et de Suzanne pour négocier certaines garanties de protection avec les Résistants et le Comité départemental de libération. Marie, séparée des Américains suite à une attaque des Allemands, est capturée et conduite à Villeneuve. Les repréailles...



21.00: LA LOI DE BARBARA - LE COUPABLE IDÉAL



Téléfilm avec Josiane Balasko - Joseph Malerba Olivier Landry est accusé d'avoir tué son voisin Alex, ancienne star du sport qui entretenait une liaison torride avec son épouse Sandra. Le dossier d'instruction est accablant pour le suspect. Mais ce dernier nie catégoriquement les faits qui lui sont reprochés. Olivier plaide non coupable. Contre l'avis de son associé Bertrand Deslandes, Barbara Malo accepte de le défendre et tente d'établir la thèse de l'innocence...

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:46	12:16	14:55	17:18	18:40	05:50	12:21	15:01	19:24	19:45	06:05	12:35	15:14	17:37	18:59	05:50	12:26	15:16	17:39	18:56	06:11	12:42	15:23	17:45	19:07	06:16	12:47	15:28	17:51	19:12	06:19	12:50	15:32	17:54	19:15

LE JEUNE
INDEPENDANT
N° 5025 - MARDI 2 SAFAR 1436
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

	MAX	MIN
Alger	21°	14°
Oran	22°	13°
Constantine	20°	10°
Ouar gla	27°	16°

ILS RÉCLAMENT NOURRITURE ET MÉDICAMENTS

Les enfants victimes de la phénylcétonurie délaissés

En l'absence d'une prise en charge, les enfants atteints de la phénylcétonurie en Algérie, avancent inévitablement vers l'handicap. Associations et médecins lancent des cris de détresse aux pouvoirs publics



Méconnue, mais très redoutable, la phénylcétonurie est une maladie génétique rare et grave qui, en l'absence de traitement approprié, entraîne une arriération chez l'enfant. Elle est définie comme étant une maladie chronique en relation avec un trouble du métabolisme de la phénylalanine (acide aminé d'origine alimentaire), entraînant une accumulation de cette dernière dans l'organisme.

«Au fait, les aliments notamment la viande, les fruits et légumes, deviennent pour les malades atteints de la phénylcétonurie un poison qui attaque le cerveau», a expliqué hier le docteur Brahim Sâadaoui, du service de pédiatrie de l'hôpital Parnet. «Ce mal est pourtant évitable par un simple dépistage de la phénylcétonurie effectué au cours du troisième jour de la naissance du bébé», a-t-il assuré lors du Forum du quotidien El Moudjahid consacré à la prise en charge des enfants atteints par ce mal. Le dépistage n'est pas du tout onéreux et l'appareil pour tester le taux de la fluométrie dans le sang ne devrait pas dépasser les 800 000 dinars.

«Cela devrait permettre au ministère de la Santé d'adopter une politique de prévention en

précédant à des testes systématiques à travers tout le territoire du pays», a-t-il recommandé. Le directeur Sâadaoui plaide également le classement de la phénylcétonurie sur la liste des maladies chronique qui ouvrent droit à une prise en charge totale. D'autant plus que le prix des médicaments et des aliments appropriés aux enfants atteints de ce mal sont exorbitants. «Le lait à 300 dinars la boîte, la farine à 500 dinars et les spaghettis à 180 dinars sans compter les compléments alimentaires et les séances de rééducation de ces enfants dans les structures spécialisées», a-t-il détaillé. Contrairement à la Tunisie où le financement des produits diététiques et médicamenteux est à la charge totale de l'Etat, en Algérie la prise en charge étatique des enfants atteint de cette maladie rare très récente et se limite par l'apport des quotas de lait que les parents de malades récupèrent au niveau des structures

pédiatriques des CHU Parnet et Mustapha. «Ces enfants ont besoin de manger surtout lorsqu'ils dépassent l'âge de 2 ans. Ils doivent suivre un régime alimentaire strict jusqu'à l'âge de 16 ans au moins, et le coût de leur nourriture n'est pas à la portée des parents. Aussi la plupart des enfants ne mangent pas à leur faim pour ne pas dire qu'ils sont en train de crever de faim», s'est-il alarmé.

La présidente de l'Association algérienne du syndrome Williams - Beuren, Mme Faïza Medad, a saisi l'occasion de ce forum pour lancer un cri d'alarme aux différents ministères concernés notamment celui de la Santé, la Solidarité et le Travail pour la prise en charge des enfants atteints de ce mal handicapant. Accompagnée d'enfants malades et de leurs parents, la présidente de l'association affirme que ces malades et leurs parents sont pratiquement livrés à eux-mêmes. «Nous voulons au maximum leur éviter le pire en les prenant en charge à temps à travers une alimentation appropriée afin qu'ils puissent grandir comme des enfants normaux», a-t-elle lancé d'une voix émue.

Le nombre des enfants souffrant de ce mal est méconnu. «On ignore le chiffre exact pour la simple raison que le ministère n'a pas fait de dépistage pour les recensés», a avoué le docteur Sâadaoui, en précisant que les cas comptabilisés par l'association s'élevaient à 500 malades. Un chiffre qui est loin de refléter la réalité, selon ce pédiatre qui avoue parmi ces cas enregistrés, il y a uniquement une centaine de malades qui sont pris en charge par l'Etat depuis une année environ.

Z. M.

ILS VIENNENT DE DÉSIGNER UN COORDINATEUR À LEUR ASSOCIATION

Les anciens condamnés à mort déclarent la guerre à Mustapha Boudina

LES MEMBRES du bureau national, du Conseil national ainsi que les fondateurs de l'Association des anciens condamnés à mort viennent de désigner un coordinateur national, déclarant ainsi la guerre à l'ancien président, Mustapha Boudina.

Cette action qui suscite l'unanimité des membres de l'association, a eu raison «des agissements commis par Boudina Mustapha qui ne jouit plus des prérogatives lui permettant de présider ou de gérer l'association, et ce depuis 2012 date de la création de son parti politique (MCL)», lit-on dans un communiqué rendu public hier. A cet effet, les membres de l'association ont donné «procuration spéciale, portant n°16/2014 du 27/05/2014, à M. Mouhoun Djilali, en qualité de coordinateur national des anciens condamnés à mort», selon les termes du communiqué de l'association dont nous détenons une copie.

Ils affirment que «par le présent avis, nous tenons à dénoncer et à informer l'ensemble de nos frères

et les autorités concernées des agissements de Boudina Mustapha qui ne jouit plus des prérogatives lui permettant de présider ou de gérer l'association, et ce depuis 2012, date de la création de son

parti politique». Les statuts du parti «le Mouvement des citoyens libres» que préside M. Boudina dispose, en son article 15, qu'il lui est fait interdiction de pratiquer toute activité ou participation

dans d'autres associations ou syndicats. L'Association conclut donc que «la présidence par M. Boudina est illégale et en violation des lois de la République».

Lynda Louifi

PRÉVENTION ROUTIÈRE ET ÉCOLOGIE

D'Oran à Tunis... à vélo, le pari fou d'un cycliste algérien

NORINE CHOUARFIA, un passionné de la nature, a accompli avec succès le défi qu'il s'était lancé, un périple à vélo de 2 800 km, Oran-Tunis-Oran, une manière à lui de sensibiliser la population à l'écologie, à l'environnement et au respect du code de la route. Parti d'Oran le 9 octobre dernier, cet amateur des deux-roues âgé de 39 ans, a effectué un parcours, en solitaire le long du littoral algérien, traversant onze wilayas d'Algérie avant de pénétrer en territoire tunisien. Il effectuera ensuite le chemin inverse, passant successivement par Tabarka, El Kala, Annaba, Skikda, El-Harouch, Jijel, Béjaïa, Alger puis Oran. «Je suis fier de mon exploit, car au-delà du défi sportif que j'ai relevé, il m'a été possible à chacune de mes escales, de véhiculer mon message, celui de la

nécessité de respecter le code de la route et de prendre soin de notre environnement», a affirmé Norine à l'APS, lors de sa halte à Alger, avant de rallier la ville d'Oran. Norine Chouarfia a pris la décision de renoncer aux moyens de transport à moteurs et de n'utiliser que le vélo pour ses déplacements, afin de «protéger l'environnement, se libérer l'esprit, préserver sa santé et réduire les risques d'accidents de voitures», confie-t-il encore.

Pour lui, le vélo protège la santé de l'homme du fait qu'il lui permet de faire de l'exercice physique, qu'il ne pollue pas l'environnement et qu'il réduit le risque d'accidents, d'où sa décision de ne plus utiliser de voitures et autres moyens de transport à moteurs.

A. R.

ANNABA

Interception de vingt-huit émigrants clandestins

LES GARDES-CÔTES ont intercepté vingt-huit émigrants clandestins, dont cinq de nationalité syrienne au large d'Annaba, aux premières heures de la matinée de lundi a déclaré le groupement territorial des garde-côtes. Les garde-côtes ont mis la main sur deux embarcations de fortune utilisées par ces «harragas» pour tenter de traverser la Méditerranée l'une de celles-ci avait à son bord une famille syrienne composée du père, de la mère, de leurs deux enfants, âgés de 2 et 4 ans, et d'un parent proche, a précisé la même source. Leur barque a été arraisonnée vers une heure du matin, à 26 miles au large de la plage de ras El Hamra, en même temps qu'une seconde embarcation à bord de laquelle avaient pris place 23 personnes âgées de 17 à 46 ans, originaires, pour la plupart, de la région d'Annaba, selon les garde-côtes qui ont précisé que cette interception a été opérée au cours d'une patrouille de routine. Les 28 candidats à l'émigration clandestine avaient pris la mer dimanche en fin d'après-midi, vers 19 heures, depuis la plage de Sidi-Salem, a encore précisé la même source. Plus de 238 clandestins ont été interceptés au large d'Annaba par les patrouilles des garde-côtes depuis août dernier a-t-on rappelé, relevant que c'est la première fois que des ressortissants étrangers font partie du lot des «harragas» arrêtés. A. R.

ALGER

Détournement de 17 milliards de centimes dans une banque

LA BRIGADE économique et financière de la sûreté de wilaya d'Alger a réussi à élucider suite à des investigations très approfondies, une affaire de détournement d'une somme de 17 milliards de centimes dans une Banque publique située au cœur de la capitale. Les personnes impliquées au nombre de 6 parmi eux, caissier et des contrôleurs. Cette somme leur a servi à acquérir des véhicules de luxe et à l'achat des biens immobiliers. Les enquêteurs de la Sûreté nationale, ont pu au cours de leur investigations récupérer les biens immobiliers et véhicules le montant de 10 milliards de centimes, le reste fait toujours l'objet de recherches. R. N.